

DES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES ET DES CONDITIONS D'IMPLANTATION DU PROJET

École des parents





GUIDE DE DIFFUSION DES PRATIQUES : L'EXPÉRIENCE D'UN PROJET DE FORMATION

Coordination et rédaction

VÉRONIQUE FOURNIER, RESO JULIE GOULET, FLAC

Recherche et rédaction

ANNE-VÉRONIQUE BOUTHILLIER

Ont également contribué à la rédaction :

JEAN-MARC GAREAU MICHÈLE SOUTIÈRE THETHE KALUMBU

Photographies

OLENKA TREMBLAY-LEWICKI ARCHIVES DU RESO

Révision et correction

LUCIE DUFOUR LINDA LANGLAIS

Production graphique

BRONX COMMUNICATIONS INC.

L'élaboration du Guide de diffusion des pratiques de l'École des parents a été possible grâce à l'implication de l'équipe de l'École des parents, de la direction et de l'équipe du RESO, de l'équipe d'évaluation et de gestion de projets à la FLAC, et de l'ensemble des collaborateurs, dont FBDM, qui ont participé aux différentes étapes du projet au fil des années. Nous tenons aussi à remercier Anne-Véronique Bouthillier pour le travail de recherche et de rédaction.

Le RESO et la FLAC désirent remercier l'ensemble des experts qui ont contribué à la démarche de réflexion sur le projet École des parents et Pierre Richard, vice-président au développement stratégique du RESO, pour l'animation de cette réflexion.

Nous tenons également à remercier les parents qui ont participé au projet et ceux qui ont donné leur accord pour être photographiés.

Vous pouvez télécharger la version électronique du guide en visitant notre site Internet au : http://www.resomtl.com

Tous droits réservés © 2008 RESO. Reproduction autorisée avec mention de la source. ISBN: 978-2-9803847-9-0

Dépôt légal- Bibliothèque nationale du Québec Dépôt légal- Bibliothèque et Archives Canada est en 2004 que la Fondation Lucie et André Chagnon s'associe au Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) afin de développer et de mettre en place une expérience novatrice auprès des parents résidant dans le Sud-Ouest de Montréal. De cette association est née l'École des parents, dont nous retirons aujourd'hui une immense fierté.

Certes, le défi était de taille. Il fallut tout d'abord beaucoup de persévérance, et surtout de créativité, afin de rejoindre les parents de jeunes enfants particulièrement réfractaires aux services d'insertion socioprofessionnelle et dont le passé scolaire est parsemé d'échecs. Une fois ces parents rejoints, il fallut par la suite faire preuve de flexibilité, de compréhension et d'ouverture pour favoriser leur engagement dans des activités d'insertion ou de retour en emploi tout en les outillant afin qu'ils deviennent de meilleurs accompagnateurs pour leur enfant pendant leur parcours scolaire. Quatre ans plus tard, l'École des parents a relevé le défi avec brio.

Ce guide de diffusion des pratiques constitue à la fois l'aboutissement des nombreux efforts déployés et le commencement d'un nouveau chapitre de cette belle et novatrice aventure qu'est l'École des parents.

En espérant que ce guide inspirera d'autres organisations communautaires ou institutionnelles à développer l'École des parents dans leur milieu...

ANDRÉ CHAGNON

PRÉSIDENT DU CONSEIL ET CHEF DE LA DIRECTION FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

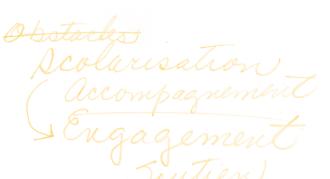
u nom du conseil d'administration et de la direction du RESO, je suis très heureux de souligner la publication de ce guide de diffusion inspiré de l'expérience de l'École des parents. Encore une fois, à partir d'une idée toute simple, l'équipe en employabilité du RESO a innové. Cette idée toute simple, c'était celle de rejoindre près de chez eux, au cœur même du défi de leur double condition de parents et d'exclus socioéconomiques, des personnes laissées pour compte, afin de les outiller dans leur rôle d'éducateur auprès de leurs enfants tout en leur ouvrant progressivement des perspectives d'intégration au marché du travail.

Je tiens d'abord à rendre hommage à Michèle Soutière et à Jean-Marc Gareau qui ont fait preuve de vision et de détermination et qui ont su convaincre de multiples partenaires locaux de s'associer à cette initiative, et les parents eux-mêmes d'y participer et de persévérer. Je veux saluer également l'équipe actuelle de l'École des parents, Véronique et Olenka, qui entretiennent le feu sacré des défricheurs, et qui ont largement contribué à faire en sorte que ce modèle puisse se déployer partout où des acteurs locaux en sentiront le besoin et la pertinence, en l'adaptant, comme il se doit, à leur propre réalité.

Enfin, je veux remercier la Fondation Lucie et André Chagnon qui, malgré les obstacles et les questionnements, est restée fidèle et généreuse dans son engagement à soutenir ce projet audacieux, et qui démontre aujourd'hui à quel point l'innovation sociale demeure essentielle dans la lutte pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion.

PIERRE MORRISSETTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST



PARTICIPANTS À LA DÉMARCHE DE COMITÉ EXPERT ET À LA MISE EN PERSPECTIVE DU PROJET

M. PAUL BÉLANGER, professeur

Département d'éducation et formation spécialisées Faculté des sciences de l'éducation, UQAM

M^{me} GISÈLE CAOUETTE, agente de liaison / Approche Écoles et milieux en santé

Centre de santé et services sociaux Verdun-Sud-Ouest

M. PIERRE DAHER, Superviseur des intervenants familiaux

Je Passe-Partout

M^{me} MICHÈLE GLÉMAUD, directrice générale

Carrefour de lutte au décrochage scolaire (CLDS)

M^{me} LYNE HARRIS, conseillère en planification et en développement

au Service d'allocations et d'analyse sociale

Centraide du Grand Montréal

M. FRANÇOIS LAMY, responsable du secteur Écoles et milieux en santé

Direction de la santé publique de Montréal

M. FRANÇOIS LAROSE, professeur titulaire

Département d'enseignement au préscolaire et au primaire

Université de Sherbrooke

M. ROBERT MARCOUX, agent de développement

Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Bureau des relations avec la communauté

Réseau des établissements scolaires Ouest

M. BILL NINACS, cofondateur et consultant

Coopérative La Clé

M^{me} DOMINIQUE OLIVIER, directrice générale

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

M^{me} MARYSE PERREAULT, présidente-directrice générale

Fondation pour l'alphabétisation

M. JEAN-FRANÇOIS RENÉ, professeur

École de travail social, UQAM

M^{me} SYLVIANE TEYSSÉDOU, conseillère en développement et en concertation

Direction territoriale Montréal Centre-Est

Ministère de la Famille et des Aînés

	Préface	6
	Mot d'introduction	8
	Introduction au Guide	10
	Qu'est-ce que l'École des parents?	11
1.	L'émergence de l'École des parents	12
	1.1 Le milieu d'implantation	12
	1.2 Le domaine d'intervention	14
	1.3 Un bref historique du projet	15
2.	L'implantation du projet	16
	2.1 La mission et les objectifs du projet	16
	2.2 Le recrutement et l'inscription	17
	2.3 Les ateliers de formation	18
	2.4 L'accompagnement	20
	2.5 La collaboration avec les ressources du milieu	22
	2.6 L'évaluation	23
3.	La structure de l'École des parents	24
	3.1 La structure opérationnelle.	24
	3.1.1 L'équipe interne du RESO	
	3.1.2 L'équipe d'enseignement	
	3.2 Les partenariats	
Л	3.3 La structure de gouvernance	29
4.	Les effets du projet	30
5.	Les 12 facteurs clés de réussite	32
6.	Mise en perspective	34
	Conclusion	37
	Liste de références	46
	Annexes	
	Histoire terrain de l'École des parents et réflexions sur la pratique	38
	Exemple de pratiques de formation et d'accompagnement	44
	Tableau synthèse de la démarche d'évaluation	42

L'École des parents pousse encore un peu plus loin le rêve du RESO

La naissance du RESO en 1990 était l'aboutissement d'un mouvement de colère contre les gouvernements et les pertes d'emplois. Pourtant, elle a entraîné la mise en marche d'un grand espoir de reconstruction pour les hommes et les femmes du Sud-Ouest de Montréal attachés à leur communauté et à leurs quartiers.

a mission même du RESO, la première Corporation de développement économique communautaire (CDEC) à naître dans les anciens quartiers montréalais, remettait en cause les règles de la création de la richesse (avoir), du partage d'information (savoir) et du processus de décision (pouvoir). Les assemblées fondatrices du RESO réclamaient que la relance économique serve les intérêts de la population, que le développement économique soit indissociable du développement social et que les efforts de reconstruction fassent consensus parmi les forces du milieu représentées à la direction du RESO : les entreprises, les commerces, mais aussi les syndicats et les organismes des quartiers. Dorénavant, non seulement les gens devaient participer au partage de la richesse, ils devraient participer aussi aux décisions d'enrichissement.

Gros programme! On avait intérêt à se retrousser les manches parce qu'il y avait du pain sur la planche et pour longtemps!

Dès le début des années 90, les activités de formation et de préparation à l'emploi ont accaparé en grande partie les ressources du RESO. Les conseillères du Centre d'aide aux sans-emploi (CASE) rencontraient déjà des centaines de personnes voulant compléter leur formation ou postuler pour un emploi dans des entreprises collaborant avec le RESO. Au fil des ans, des classes de formation professionnelle dans des métiers en demande ont été organisées avec la collaboration de plusieurs commissions scolaires francophones ou anglophones. Des classes RESO ont aussi été implantées en permanence dans des centres d'éducation des adultes pour ceux et celles qui voulaient terminer leurs études secondaires. Ces classes étaient encadrées par le personnel du RESO pour assurer les meilleures conditions de motivation et de réussite. À la fin de la décennie 90, un millier d'adultes avaient ainsi réalisé leur rêve : un diplôme, une job valorisante et la dignité retrouvée. Stimulés par le comité des participants qu'ils avaient créé, plusieurs sont devenus recruteurs dans leur milieu, « leaders » à l'école et même, pour quelques-uns, délégués de leurs pairs au conseil d'administration du RESO.

Au-delà de ces résultats encourageants, beaucoup de personnes étaient trop isolées, désorientées ou méfiantes envers l'école et avaient besoin d'activités plus légères, mieux adaptées. À partir de 1998, des ateliers «Explore action» étaient mis en place pour stimuler en petits groupes les compétences personnelles et explorer des lieux de travail ou d'insertion. Puis, le Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal a été créé pour adapter les stratégies d'accompagnement du RESO aux besoins et aux défis des jeunes adultes.

Les mois, puis les années passaient, jalonnés de succès nombreux mais freinés par les normes et rigidités des programmes gouvernementaux. Pour contrer les difficultés de recrutement, les responsables des formations RESO sillonnaient le terrain, visitaient les organismes, les salons de coiffure, les salles de bowling, multipliaient les affichages et même le porte-à-porte dans les quartiers. On s'est fait une réputation de « têtes de cochons » à exiger des directions gouvernementales plus d'assouplissements, plus de mesures de soutien aux participants. Nous voulions conserver nos acquis de formation, mais il était évident qu'il fallait implanter d'autres activités de formation plus souples, plus accessibles et mieux soutenues pour les personnes qui n'étaient pas encore en mesure de s'inscrire à des activités de formation à temps plein.

L'occasion nous en a enfin été fournie avec la création de l'organisme Familles en tête (parrainé par le RESO et la Fondation Lucie et André Chagnon) et l'exploration d'une « école en milieu naturel » en 2002-2003. Une petite « classe », au coeur d'une zone d'habitations à loyer modique (HLM) de Pointe-Saint-Charles, réunit des mères de familles, seules ou immigrantes, deux avant-midi par semaine autour de leurs besoins de formation, pour elles-mêmes ou pour stimuler leurs enfants d'âge scolaire. En 2004, la Fondation signait avec le RESO une entente de trois ans pour l'implantation de quatre classes de *l'École des parents*.

Cette monographie nous a impressionnés parce qu'elle raconte, avec intelligence et sensibilité, les progrès de l'École des parents à travers les besoins concrets des mères et de leurs enfants, à travers les complicités des organismes du quartier et de l'école. Elle nous réjouit et nous impressionne aussi parce qu'on y sent toujours l'acharnement du RESO à innover pour rester fidèle à son rêve de répandre le savoir, de rendre accessible la formation et de repousser les limites de l'exclusion.

MICHÈLE SOUTIÈRE JEAN-MARC GAREAU MEMBRES FONDATEURS DU RESO Témoignage

Dans les ressources disponibles, il n'y en a pas comme l'École des parents; il y en a qui ne sont pas gratuites, il y a Emploi-Québec. Les autres formations, il y a trop de pression, ici c'est cool. Ici on te permet d'avancer sans avoir derrière toi quelqu'un qui te pousse. Ailleurs, on ne serait pas rendues où on est à cause du stress; avec de la pression, j'aurais pas pu continuer.





L'École des parents, un pas vers mes projets

Je vais essayer de vous raconter mon expérience parce que l'École des parents m'a donné le goût de passer à l'action.

Un parent qui est resté longtemps à la maison, peu importe la raison, perd confiance en lui. On trouve que c'est comme si on n'avait rien fait dans la société, même si on a déjà travaillé ou étudié, qu'on n'est pas utile. Ça devient comme une faiblesse, tu ne sais pas par où commencer.

e que j'ai trouvé important à l'École des parents, c'est qu'on n'essaie pas d'imposer un horaire très très long. Il faut y aller doucement. C'est comme un enfant. Tu ne lui apprends pas l'alphabet au complet tout d'un coup de A à Z. Tu lui apprends de A à E et ensuite le reste. C'est appendre à votre rythme et ça, ça fait du bien. Il faut aller à notre rythme, ne pas faire des grands sauts, aller trop vite. Il ne faut pas brûler d'étapes. Il faut commencer avec de petites choses, au début, et tranquillement aller vers d'autres projets. Il faut se sentir utiles à la société, sentir que l'on a un rôle. Juste de rencontrer d'autres parents, c'est déjà un pas vers l'avant.

C'est important de connaître l'informatique pour sentir que l'on fait partie de la société parce que c'est un outil essentiel, qu'on a accès nous aussi à l'Internet, et qu'on peut s'en servir. L'École des parents m'a donné cette chance d'avoir accès, de ne pas avoir peur de me tromper, de permettre aux femmes d'essayer, de faire tranquillement des maths et du français aussi.

Pour les femmes, on n'a pas le temps pour nous de lire un livre, de faire un journal de bord. Notre vie c'est les enfants. Tu te sens perdue à la fin. Dès que tu commences à faire des exercices, ça revient, mais il faut avoir confiance de se donner confiance.

Témoignage

J'ai amélioré mon français écrit et parlé; c'était un retour à l'école nécessaire parce que ça fait longtemps que j'ai quitté. Ici on va chercher beaucoup de confiance en soi.



À l'école, j'avais de la facilité en calcul et en mathématiques et j'ai toujours aimé ça. Avec les difficultés qu'on peut vivre et le fait d'être longtemps à la maison, on arrive à perdre confiance. Ah! En faisant des exercices, je me suis rendue compte que j'étais encore bonne! C'est ça qui m'a donné le goût de faire du bénévolat en suivant la formation pour aider les personnes à faible revenu à faire leur déclaration d'impôts.

On a peur des fois de l'échec, il faut se préparer bien. Il ne faut pas briser les étapes si on veut mettre les chances de son côté ni se faire imposer des étapes. Il faut pouvoir savoir ce que l'on veut au bon moment.

La plupart des parents qui viennent n'ont pas beaucoup d'argent, donc c'est important de pouvoir les aider avec la garde des enfants, d'avoir des formations et des cours gratuits. Sinon il faut faire des sacrifices importants et on ne peut pas toujours. Par exemple, quand les enfants ont besoin d'un gilet ou de nourriture, c'est ça le choix...pas la formation.

Bref, c'est à partir de l'École des parents que j'ai découvert d'autres ressources, le CV, le RESO, Cuisine-Atout, n'importe quoi, mais quelque chose qui suit où tu es rendue, où tu peux continuer à avancer. Il faut apprendre à prendre confiance en soi, à quel point on n'a pas tout perdu dans la vie.

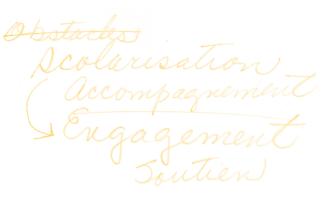
Si jamais on me disait pourquoi faire un projet comme l'École des parents, il y aurait deux raisons. Pour les parents, ça va les aider à avoir confiance. C'est avec cette confiance qu'une personne arrive à prendre une décision. Ils pourront se dire « avec tout ce que j'ai appris ici, je suis capable de faire ça, ou j'ai le goût d'aller plus loin ». C'est aussi parce que si le parent en bénéficie, les enfants aussi. Après avoir « débloqué » son esprit, le parent peut voir autrement les devoirs, de voir ce qui se passe à l'école, d'être près des enfants.

Je pense que c'est ça la clé, un parent qui a confiance en soi. « Donnez au suivant »... l'École des parents encourage les parents et les parents encouragent les enfants. Je sais que je suis capable de plein de choses. Peu importe d'où on vient et nos problèmes, la vie continue et tout le monde est utile dans la société, peu importe notre niveau de scolarité, une 4° année primaire ou du secondaire. Il y a des possibilités, on peut les trouver, il ne faut pas se décourager, il faut essayer. Il y a plein d'aide qui existe. La porte va s'ouvrir.

Aujourd'hui, au moment de faire ce livre, je suis fière de quoi? D'aider les autres avec les impôts, de suivre des cours d'anglais, de faire des cours d'informatique, de tout ce que j'ai appris, et de tout ce que j'ai choisi.

THÉTHÉ KALUMBU

ANCIENNE PARTICIPANTE





Témoignage

Le message que les gens devraient comprendre à propos de l'École des parents, c'est que les profs sont super impliqués, et que notre développement personnel est leur priorité. Nous on a juste à penser comme parents qui ont des enfants à aider avec l'espoir de se retrouver un jour sur le marché du travail. Beaucoup ont peur de s'afficher et pourtant l'École des parents est connue. Il y en a encore qui pensent que c'est une perte de temps d'aller à l'école.

Introduction

Le présent document est un guide pratique dont l'objectif est, d'une part, de présenter le projet de l'École des parents et ses conditions de réussite, et d'autre part, de proposer des pistes de réflexion quant à la reproductibilité d'un tel projet. Le guide s'adresse à toute personne intéressée à découvrir une expérience originale de formation de base destinée à des parents en situation d'exclusion sociale et de sous-scolarisation, mais également aux organismes et institutions intéressés à répondre à un besoin de formation et de soutien à la réussite scolaire.

Dans le document, l'École des parents est présentée selon les composantes suivantes :

- 1. Le contexte d'émergence qui situe le milieu d'implantation et le domaine d'intervention du projet
- 2. L'implantation, où sont présentés les éléments clés de l'offre de services incluant le recrutement, l'approche pédagogique et l'accompagnement
- 3. La structure du projet, décrivant le cadre opérationnel dans lequel s'inscrit le projet ainsi que les partenariats développés
- L'évaluation du projet, où sont introduits les principaux effets du projet sur la vie des participantes
- 5. La mise en perspective, où sont présentés les commentaires émis par un comité d'experts s'étant penché sur les conditions de réussite et les conditions de reproductibilité d'un tel projet.

Les leçons apprises et les conditions d'implantation identifiées par les intervenants, les partenaires et les participantes du projet dans le cadre des démarches d'évaluation sont présentées en guise de conclusion des différentes sous-sections, à l'exception de la partie 5. Une brève description de l'histoire de l'École des parents telle que vécue sur le terrain et des réflexions sur les enjeux et défis de cette pratique est également incluse en annexe.

Le contenu du rapport repose principalement sur des sources de données documentaires¹, dont les rapports d'évaluation des années précédentes, mais également sur l'information recueillie lors d'entrevues menées auprès d'intervenants clés du projet, en novembre 2007. Les entrevues auprès des intervenants ont permis de préciser certaines dimensions de l'implantation de l'École des parents et de clarifier les conditions favorables à la mise en place d'un tel projet.

L'évaluation de l'École des parents, dont s'inspire le présent document, visait trois grands objectifs :

- documenter l'implantation et la mise en œuvre de l'École des parents, notamment en établissant le profil des personnes participant à l'École des parents et en décrivant les divers partenariats communautaires et institutionnels établis
- mesurer les premiers effets de l'École des parents, entre autres, sur le sentiment de compétence des parents en lecture et en écriture, sur leurs habiletés d'encadrement et de soutien au cheminement scolaire de leur(s) enfant(s), sur leur réseau social et sur leur engagement dans des démarches d'insertion, de retour aux études ou d'implication citoyenne
- apporter des améliorations au projet au fur et à mesure de son déploiement.

Les détails concernant la démarche d'évaluation et la méthodologie employée sont présentés en annexe.

1. Les titres de tous les documents sur lesquels se fonde la monographie sont présentés dans la bibliographie.

Témoignage

On a toutes des projets, pour la plupart retourner aux études pour trouver un bon travail, dans le domaine de la santé. Pour le moment, on n'est même pas prêtes à vérifier les équivalences, on a du chemin à faire.

Qu'est-ce que l'École des parents?

- Un projet de formation de base développé selon une formule légère : deux ateliers par semaine, entrées continues, sorties en fonction des objectifs personnels des parents
- Un projet visant à rejoindre des parents en situation d'exclusion et présentant un besoin de formation
- Des contenus centrés sur les besoins de formation de base, de socialisation et de recherche d'outils pour le soutien à la réussite scolaire des enfants
- Une pédagogie sur mesure, multiniveaux, inspirée des pratiques d'éducation populaire
- Des classes accessibles : proximité du milieu familial, soutien pour la garde des enfants et pour le transport
- La promotion des ressources du quartier : intégrée au contenu de formation et référence personnalisée vers les ressources
- Une approche d'accompagnement globale et intégrée, misant sur l'autonomie des personnes et leur capacité à prendre en charge tous les aspects de leur projet de vie (empowerment)



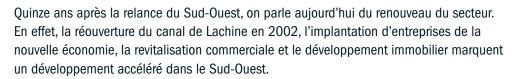
1. L'émergence de l'École des parents

La section suivante propose une brève description du contexte dans lequel est née l'École des parents. Le milieu d'implantation du projet et les besoins rencontrés dans ce milieu sont d'abord présentés. Le domaine d'intervention de l'École des parents, soit celui de la formation de base et du développement des compétences auprès des adultes, est par la suite introduit. La section se conclut par une courte présentation des moments qui ont ponctué l'évolution de l'École des parents.

1.1 LE MILIEU D'IMPLANTATION

Le Sud-Ouest correspond à un arrondissement de l'île de Montréal qui comprend plusieurs quartiers dont Pointe-Saint-Charles.² Historiquement composé de quartiers ouvriers, le Sud-Ouest connaît dans les années 60 un déclin industriel important précipité par la fermeture du canal de Lachine, dont les conséquences seront la fermeture de multiples usines et la perte de milliers d'emplois dans les décennies suivantes. Devant l'ampleur des défis, la communauté locale réagit avec vigueur afin de freiner la détérioration des conditions de vie de la population. Dans le contexte économique difficile des années 80, les multiples efforts de développement communautaire ne suffisent toutefois pas à mettre fin aux nombreuses pertes d'emploi et à la dévitalisation du milieu.

C'est dans ce contexte d'urgence d'agir qu'est créé le Regroupement économique et social du Sud-Ouest³ (RESO) en 1989. L'organisation a comme mandat de mettre sur pied des mesures de relance pour tous les milieux du Sud-Ouest⁴. Agissant à titre de Corporation de développement économique communautaire (CDEC), le RESO offre un soutien aux personnes désireuses de réintégrer le marché du travail ou d'entreprendre une démarche de formation, un soutien au développement de projets communautaires et d'économie sociale, ainsi qu'une aide au développement d'entreprises dans le Sud-Ouest. En concertation avec plusieurs partenaires du milieu (syndicaux, des affaires, communautaires, élus locaux), le RESO contribue à la sauvegarde et à la création d'emplois ainsi qu'à la consolidation de la base industrielle.





- 2. Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Émard, Saint-Paul et Griffintown.
- 3. Au départ connu sous le nom de Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP), il fut fondé en 1989 sous le nom du Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest et renommé en 2003 sous le nom actuel.
- 4. La mission du RESO est de regrouper la communauté du Sud-Ouest autour de stratégies et de projets de développement pour qu'elle participe activement à bâtir son avenir économique, social et culturel dans une perspective durable et équitable en misant sur l'engagement et la concertation de la population et des acteurs sociaux et économiques.

LES BESOINS IDENTIFIÉS

Malgré les développements encourageants des dernières années, une importante partie de la population du Sud-Ouest demeure en marge des lieux de participation sociale et économique du milieu. La population du territoire du Centre local d'emploi (CLE) de Pointe-Saint-Charles est la troisième plus défavorisée des 17 territoires de CLE de l'île de Montréal⁵. Vingt-neuf pour cent (29 %) des familles sont monoparentales, ce qui en fait l'un des plus haut taux de monoparentalité dans l'île de Montréal. En ce qui concerne le niveau de scolarité, au total 21 % de la population n'a pas atteint la 9^e année de scolarité. De plus, le Sud-Ouest affiche un des plus faibles taux de fréquentation scolaire à Montréal pour le groupe de 15 à 24 ans (38 % ne fréquentent pas l'école).

Face aux défis que présentent le décrochage scolaire et la sous-scolarisation, et dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie d'une partie de la population, le RESO met sur pied divers projets et initiatives soutenant des individus peu scolarisés afin que ceux-ci puissent entreprendre une démarche de formation. La vaste expertise du RESO et son solide ancrage dans le milieu ont d'ailleurs contribué à de multiples et belles réussites sur le plan de la réinsertion scolaire, sociale et professionnelle. Toutefois, force est de constater qu'une partie de la population sous-scolarisée demeure très difficile à rejoindre.

Plusieurs recherches, dont celles menées par une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski⁶, indiquent que différents obstacles freinent ou empêchent la participation des adultes peu scolarisés, et plus particulièrement des parents, à des activités de formation. Certains obstacles sont liés aux situations de vie des individus tels les impératifs familiaux (soin des jeunes enfants, aide aux devoirs) et les conditions matérielles précaires. Par exemple, pour certains, les revenus disponibles ne permettent pas de couvrir les coûts directs ou indirects générés par la formation. D'autres types d'obstacles sont liés aux dispositions des individus telle la perception négative de soi au plan de l'apprentissage. Par exemple, le cheminement scolaire passé, axé sur l'évaluation des connaissances et souvent parsemé d'échecs, peut avoir été vécu négativement et être associé à une perte d'estime de soi et un sentiment d'incompétence.

D'autres contraintes à la participation sont liées à la nature institutionnelle des programmes imposant un formalisme dans le cadre d'éducation ou des mesures de soutien trop restrictives. Au moment de l'entrée, l'accès aux programmes peut être limité par divers critères d'admission ou des règles difficiles à respecter. Le déclassement des acquis peut également avoir un effet décourageant chez les candidats intéressés. Pour ceux accédant à un programme, le manque de moyens organisationnels en milieu de formation, dont le soutien au transport et le service de garde, ainsi que les règles institutionnelles (contrôle des absences, ratio élevé d'étudiants) peuvent rendre difficile voir impossible la participation à la formation.

Des mesures agissant directement sur les obstacles nommés plus haut peuvent avoir un impact positif non seulement sur la participation à un programme de formation, mais également sur la participation des parents au parcours et à la réussite scolaire des enfants. Des recherches démontrent que l'engagement parental dans le cheminement scolaire a un effet durable sur les enfants tant du point de vue des attitudes et des comportements envers l'école et le travail scolaire que de la persévérance et des résultats scolaires; d'où l'importance de créer un rapprochement entre l'école et la famille.

Ça coupe de la routine lavage-ménage, à la longue on finit qu'on ne sait plus qui on est. Venir ici ça remet les esprits en place. Tu peux te concentrer sur toi. L'ambiance

permet tout ca.

INRS Culture, Urbanisation et Société (2004). Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi Pointe Saint-Charles. Emploi-Ouébec.

Lavoie, N. Levesque, J-Y. Aubin-Hort, S. Roy, L. Roy, S (2004), Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel, Université du Québec à Rimouski.



C'est donc dans le but de rejoindre des parents de jeunes enfants⁷ peu scolarisés, vivant une situation d'exclusion et ne faisant pas appel aux ressources du Sud-Ouest que le RESO met en place l'École des parents. En misant sur la proposition d'amener les ateliers de formation dans le milieu de vie des parents, que ce soit dans un organisme du milieu ou au sein d'une école primaire du quartier, l'École des parents compte susciter l'intérêt et la participation de plusieurs parents. Cette volonté donne lieu à la création d'un nouvel espace d'intervention offrant la possibilité aux parents de continuer une formation de base tout en s'outillant pour soutenir le développement et la réussite scolaire de leurs enfants.

1.2 LE DOMAINE D'INTERVENTION

L'École des parents offre de la formation de base⁸ d'après une approche pédagogique flexible, centrée sur les besoins et la réalité des participantes. Cette approche situe l'École des parents à la croisée de deux domaines d'intervention, celui de l'éducation des adultes et de l'éducation populaire. Ces champs d'intervention participent au mouvement visant à démocratiser l'éducation et le savoir pour les individus dont la scolarité est limitée.

La révolution tranquille des années 60 marque le début d'une plus grande accessibilité en éducation ainsi que l'institutionnalisation de l'éducation des adultes, désormais prise en charge par le ministère de l'Éducation. La notion d'éducation des adultes au Québec fait depuis référence aux processus d'apprentissage ou de formation entrepris dans le cadre de programmes formels encadrés par des institutions d'éducation, dont font partie les centres d'éducation des adultes. Au même titre que l'éducation des adultes, l'éducation populaire encourage le développement des aptitudes et des connaissances des individus. De nature non formelle, l'éducation populaire⁹ se distingue par la créativité des outils qu'elle emploie (discussions, rencontres, ateliers), ses lieux d'apprentissage (organismes, lieux de travail) et la place centrale qu'elle offre aux individus dans le choix des moyens d'apprentissage et des champs de connaissance abordés.

^{7.} Le projet vise principalement les parents d'enfants d'âge préscolaire et scolaire.

^{8.} La formation de base vise à rehausser les compétences de l'adulte, favoriser l'autonomie de l'adulte dans l'exercice de ses rôles sociaux, et ce, afin d'encourager son épanouissement personnel, intellectuel et culturel. Dans la perspective des programmes du ministère de l'Éducation du Québec, la formation de base commune fait référence à l'appropriation des règles de base en lecture, en écriture, en calcul et de l'utilisation des technologies de l'information mais également au traitement de problématiques de la vie courante qui relèvent des rôles sociaux.

Pour en connaître davantage sur l'éducation populaire, voir le site du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire (REPAC) au www.repac.org.

1.3 UN BREF HISTORIQUE DU PROJET

Un projet d'expérimentation pour rejoindre par la formation une frange isolée de la population du Sud-Ouest précède la création de l'École des parents. Dès 2001, le RESO, de concert avec la Fondation André et Lucie Chagnon (FLAC), travaille à l'établissement d'un projet d'intervention et de concertation dont l'objectif est de soutenir les familles peu intégrées à la communauté dans une perspective de lutte à la pauvreté. C'est dans le cadre de l'initiative Familles en tête que le RESO met sur pied l'École en milieu naturel dans la perspective de contourner les obstacles connus en formation des adultes. La formule est nouvelle : créer une petite classe en dehors des milieux éducatifs traditionnels où des participantes peuvent se retrouver quelques fois par semaine pour travailler sur des notions académiques de base tout en ayant la possibilité de discuter de préoccupations du quotidien. En 2003, l'École en milieu naturel, qui se déroule dans une salle communautaire, rejoint principalement des participantes issues de l'immigration pour qui le projet est une occasion d'entamer une démarche de francisation tout en brisant l'isolement.

Bien que le projet Familles en tête¹⁰ prenne fin en 2003, le RESO continue sa collaboration avec la FLAC et signe en 2004 une entente de 3 ans qui formalise la création de l'École des parents, sur les bases de l'École en milieu naturel. L'accent est mis sur la formation de base, plutôt que la francisation, ainsi que sur le soutien au parcours scolaire des enfants.¹¹ Deux classes sont créées en 2004 dans des organismes communautaires de Pointe-Saint-Charles et Émard/Saint-Paul. L'année suivante, l'École des parents fait son entrée dans deux écoles primaires des mêmes quartiers. Quatre groupes de formation évoluent dans ces lieux depuis.

Accompagnement Sugagement Soutien Témoignage

C'est très utile ce qu'on apprend ici pour dépanner; un petit dépliant vous dit que ça va aider nos enfants. Je m'occupe de ma nièce pour ma sœur, elle est en 3e année : l'an dernier, j'avais de la difficulté quand elle me posait des questions. Cette année, je réponds super bien. Ça me revient, ça me rafraîchit la mémoire : la majorité d'entre nous, ca fait longtemps qu'on n'est pas allées à l'école. On est rouillées et ce n'est pas parce qu'on est pas intelligentes : on s'occupe de nos enfants et on a plein d'autres priorités. Il faut s'asseoir avec eux et avoir de la patience. essayer de ne pas parler tout le temps. La réaction des enfants c'est « maman, montre-moi, ie suis pas capable ». Et quand il voit que sa mère est capable, là ton fils est fier de toi. Pensez à la mère qui n'a pas étudié et qui n'est pas capable d'aider.

^{10.} L'organisme Familles en tête fut une initiative créée par la FLAC et le RESO afin d'intervenir avec les différents organismes du milieu en prévention de la pauvreté auprès des familles du Sud-Ouest de Montréal.

^{11.} En raison des nouvelles orientations, la classe de francisation qui avait été créée dans le cadre de l'École en milieu naturel a pris fin en 2004.

2.

L'implantation du projet

La section suivante présente les éléments clés de l'offre de services de l'École des parents ainsi que les processus d'implantation qui y sont sous-jacents. Le recrutement, l'approche pédagogique ainsi que l'accompagnement sont les trois pivots centraux de l'implantation de l'École des parents. L'évaluation du projet, introduite à la fin de la section, est présentée comme le processus de rétroaction d'information permettant d'améliorer l'implantation du projet sur une base continue.

En guise d'introduction, la mission et les objectifs spécifiques de l'École des parents sont présentés.

2.1 LA MISSION ET LES OBJECTIFS DU PROJET

La mission de l'École des parents est énoncée comme étant « d'offrir aux parents – de jeunes enfants ou d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire – résidant dans le quartier, des activités de rassemblement et d'apprentissage pouvant leur permettre de sortir de l'isolement et de mieux appuyer la réussite scolaire de leurs enfants ».

Par le biais d'ateliers de formation de base développés sur mesure, l'École des parents vise à atteindre les objectifs suivants :

- 1. Rejoindre des parents peu scolarisés et isolés des ressources à travers la mobilisation locale des organismes et des écoles.
- 2. Soutenir les parents dans la progression de leurs habiletés en lecture, écriture, mathématiques et informatique.
- 3. Accroître chez les parents leurs habiletés d'encadrement et de soutien à la réussite scolaire de leurs enfants.
- 4. Favoriser l'engagement des parents dans des activités d'insertion, de retour aux études ou d'implication dans la communauté.
- 5. Ancrer le projet École des parents dans un partenariat local avec les différents acteurs des communautés engagés dans le soutien à la réussite scolaire des parents et des enfants.

Deux axes président à l'offre de services de l'École des parents, celui du soutien à la réussite scolaire des enfants et celui du développement d'un projet personnel d'insertion pour le parent. De fait, l'originalité du projet tient du lien créé entre les pratiques de formation des adultes et celles liées au développement des pratiques éducatives des parents.

La formule personnalisée et adaptée au rythme des participantes¹² que préconise l'École des parents est le reflet de la priorité initiale des acteurs du projet de développer un projet de formation de base qui évoluerait en dehors des contingences et contraintes inhérentes aux programmes d'éducation des adultes ou d'employabilité offerts dans un cadre institutionnel.

Un plan d'action, bonifié annuellement, sert de référence à la mise en œuvre d'activités permettant d'atteindre les cinq objectifs clés. Le RESO, l'organisme porteur du projet, voit à la réalisation du plan d'action et à la coordination des activités propres aux cinq objectifs. L'organisme porteur, premier responsable de la réalisation des objectifs 1, 4 et 5, s'adjoint à l'entreprise d'économie sociale Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM) (partenaire clé présenté à la section 3.2) dont l'implication concerne principalement la réalisation des objectifs 2 et 3 du projet, objectifs liés au développement et à l'animation du contenu scolaire.



^{12.} Les données d'évaluation indiquent que 98 % des participantes sont des femmes. Cette question sera abordée à la section 4.

2.2 LE RECRUTEMENT ET L'INSCRIPTION

La mise en place des ateliers de formation de l'École des parents dépend en partie du processus de recrutement des parents. Afin de rejoindre une clientèle isolée, l'équipe de l'École des parents privilégie deux types de stratégie de recrutement. Les stratégies de recrutement dites formelles désignent les actions de promotion et de communication voulant rejoindre un large public du Sud-Ouest. Les stratégies dites informelles font référence aux actions d'information centrées sur la population ciblée, soit les parents de jeunes enfants isolés et peu scolarisés.

L'idée centrale du recrutement est de miser sur des stratégies diversifiées pouvant rejoindre une clientèle présentant différents besoins et étant présente dans divers milieux de vie. Certains moyens mis en place sont davantage axés sur l'écrit, tels les annonces dans le journal communautaire, la distribution de dépliants dans les écoles primaires ou l'affichage dans les commerces environnants. D'autres sont basés sur les contacts et les échanges en personne et impliquent un certain travail du milieu, dont la fréquentation des cours d'école, de lieux populaires et d'activités de quartier. Ces dernières stratégies sont particulièrement pertinentes considérant qu'une partie de la clientèle utilise peu l'écrit ni la lecture.

L'ACCUEIL ET L'INSCRIPTION

Une particularité très importante de l'École des parents concerne l'accueil des participantes qui est ici libéré des contraintes habituelles à l'entrée en formation. Afin de faciliter l'inscription et la participation, les participantes sont accueillies sans égard à leur statut (sans emploi, travailleuse, prestataire de l'aide sociale) et sans être tenues de soumettre des informations officielles (dossier scolaire, informations sur le revenu, dossier d'immigration). Aucuns frais de formation ne sont exigés et un soutien est offert concernant le transport et les services de garde.

Le soutien, expliqué à l'accueil par la conseillère en formation de base de l'équipe du RESO, implique non seulement une aide financière pour couvrir les frais de transport et de services de garde, mais également une aide dans l'organisation et la logistique des services de garde. L'École des parents a d'ailleurs établi des ententes de partenariat auprès d'organismes famille du Sud-Ouest pouvant accueillir les enfants des participantes à la halte-garderie pendant les heures d'ateliers.

L'inscription à un groupe de formation se fait par téléphone ou en personne (en présence d'un référent externe si nécessaire). L'inscription est le moment où la conseillère peut discuter des besoins et des attentes¹³ des parents en relation avec ce qui est offert à l'École des parents. La conseillère présente la démarche de formation comme étant multiniveaux et ayant comme point d'ancrage l'expérience de parent. Les participantes sont invitées à compléter un outil d'autoévaluation basé sur la perception de leurs connaissances, et ce, afin de situer leur parcours scolaire et de cibler l'accompagnement qui leur sera offert.

Une autre caractéristique singulière du projet tient de la possibilité pour les participantes de s'inscrire tout le long de l'année et d'entamer une démarche à n'importe quel moment au cours de l'une des trois sessions offertes (automne, hiver et printemps). La durée de participation à la formation dépend des objectifs de départ du parent et chacun est libre de quitter ou de réintégrer un groupe au moment jugé opportun. L'approche pédagogique préconisée, décrite plus bas, facilite d'ailleurs l'intégration de nouvelles participantes au groupe, quel que soit le moment de leur arrivée.

Au début, au RESO, ils disaient « pour aider aux devoirs des enfants » et je ne pouvais pas écrire convenablement pour aider mon fils. Alors au lieu de rester à la maison, je suis venue ici. Le déclencheur ça a été l'Agenda de l'école, je voulais bien comprendre, me remettre à jour. Une amie m'avait dit que ca l'avait beaucoup aidée pour les devoirs de son fils. J'ai décidé de venir et j'ai adoré le groupe en partant.

Témoignage

^{13.} La principale motivation évoquée par les participantes au moment de l'inscription concerne généralement l'aide aux devoirs des enfants et le retour aux études.

Leçons apprises et conditions d'implantation concernant le recrutement et l'inscription

- Aller directement à la rencontre des parents dans leur milieu de vie pour présenter l'offre de services. Un contact personnel avec les intervenants du projet est important pour susciter l'adhésion des parents.
- Dans le milieu scolaire, miser sur la collaboration avec les directions et les organisations de parents présentes dans les écoles. Cibler des événements scolaires, comme la rentrée et la remise des bulletins.
- Dans la formulation du message de promotion, mettre l'accent sur l'aide aux devoirs et le soutien aux enfants qui sont des éléments accrocheurs pour les parents.
- Miser sur des stratégies diversifiées en tenant compte de la réalité des personnes à qui l'on s'adresse.
- Offrir aux participantes un processus simple et léger d'inscription.
- Offrir aux participantes la possibilité d'une entrée sur une base continue, dans le respect du rythme de chacune.

2.3 LES ATELIERS DE FORMATION

L'offre de formation constitue le noyau central du projet de l'École des parents. Les enseignantes de l'organisme FBDM, partenaire clé présenté plus loin, jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration du contenu et la coanimation des ateliers. Quelques principes de base qui sous-tendent l'approche pédagogique privilégiée par l'École des parents sont soulignés ici.

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'approche préconisée par l'École des parents est **personnalisée**, **souple** et axée sur une démarche d'apprentissage ajustée au rythme de chacune. Compte tenu des origines ethnoculturelles diverses des participantes et de leurs différents niveaux de scolarité¹⁴, les enseignantes adaptent le contenu de formation en fonction des différences individuelles de chacune. Une approche d'enseignement centrée sur des **thèmes** est mise de l'avant car elle permet à toutes de travailler sur un même sujet, mais selon leur rythme respectif. D'une part, les participantes peuvent compléter des exercices de français ou de mathématiques (adaptés au niveau de chacune) abordant directement un sujet ou un thème de la vie quotidienne. D'autre part, elles enrichissent leur connaissance dudit sujet grâce aux échanges qui ont lieu dans le groupe. La dynamique de groupe devient ici source d'apprentissage.

L'approche pédagogique, inspirée des principes de l'éducation populaire, se veut également proche des besoins exprimés par les participantes. L'individu est considéré selon une approche globale qui tient compte de ses besoins académiques, mais également de l'ensemble de sa réalité de parent et d'adulte. Le choix des thèmes est donc orienté par les intérêts, les préoccupations et les aspirations communiqués par les participantes. Le projet familial demeure au centre de la vie des participantes et c'est en fonction de cette réalité que sont abordés les enseignements et les exercices de maîtrise du français écrit, des mathématiques de base et des fonctions usuelles de l'ordinateur. Par exemple, les exercices de mathématiques peuvent être liés à des exemples concrets de la vie quotidienne comme le calcul des taxes et le français peut être abordé dans l'optique de l'aide aux devoirs, de l'alimentation ou de l'immigration. L'objectif de ces exercices est entre autres de faire des apprentissages transférables dans la vie de tous les jours.

Témoignage

Même en arrivant ici deux mois avant la fin, j'ai pas tout eu mais j'ai pu me faire un petit cercle d'amies, qui viennent de différents pays, j'aime ça rencontrer du nouveau monde.

^{14.} Certaines participantes peuvent avoir un niveau de scolarité de fin primaire, d'autres de début secondaire ou fin secondaire.

Autre fondement de l'approche privilégiée à l'École des parents, celui du **développement de l'autonomie**. Les participantes sont appelées à jouer un rôle actif dans leur formation, tant dans le choix des thèmes que celui des activités de formation, des approches et de l'évaluation des connaissances. Le potentiel, les savoirs et les acquis des participantes sont reconnus et sont mis à contribution dans la formation. Dans une démarche où une place importante est laissée à l'initiative personnelle, les participantes apprennent à miser sur leurs forces et à développer leur confiance en soi. Par exemple, pendant une période d'exercices, une participante d'un niveau plus avancé peut en aider une autre. La notion d'entraide entre les participantes est d'ailleurs source de motivation et d'accomplissement. Tout au long de la démarche, l'École des parents met l'accent sur les compétences transférables¹⁵, dont les habiletés de communication et de prise de décision, afin d'appuyer l'empowerment des participantes tant sur le plan de la gestion du quotidien, du développement d'un projet personnel d'insertion que du soutien au parcours scolaire des enfants. Par ricochet, les répercussions positives sur la vie et le développement des enfants n'en sont que renforcées.



LE DÉROULEMENT DES ATELIERS

L'enseignante enseigne les contenus selon un plan de formation et des objectifs d'apprentissage axés sur les besoins des participantes. Une latitude est de mise dans l'animation afin d'adapter, si nécessaire, le contenu des ateliers en fonction du contexte et des intérêts exprimés durant un atelier. Les ateliers d'une durée de deux heures à raison de deux fois semaine ont lieu à une heure adaptée à l'horaire des parents, variable selon les groupes. Chaque atelier est structuré en fonction de la particularité de chaque groupe et du style des enseignantes. Par exemple, dans une classe, l'atelier peut être divisé en périodes, l'une étant axée sur l'apprentissage collectif autour du thème et l'autre étant réservée au travail libre et individuel. Dans une autre classe, le thème peut demeurer le point central de tout l'atelier, autour duquel vont être introduits les exercices de lecture et d'écriture. Sur une base régulière, les ateliers sont coanimés par la conseillère en formation de base du RESO dont le mandat touche la gestion de la dynamique de groupe ainsi que le soutien au développement de compétences transférables, à l'engagement parental dans le parcours scolaire des enfants et au développement d'un projet d'insertion (Le rôle de la conseillère sera abordé plus en détail aux sections 2.4 et 3.1.1).

Les participantes de l'École des parents poursuivent leur démarche au sein d'un petit groupe d'une dizaine de personnes au plus. Ce contexte d'apprentissage en petit groupe fait en sorte de stimuler les compétences interpersonnelles des parents et de contribuer à l'établissement d'un réseau d'entraide et de socialisation. Les ateliers sont tenus dans une atmosphère conviviale et dans un cadre informel où les participantes ont l'occasion de discuter des sujets proposés et de poser des questions. L'apprentissage à l'École des parents est par ailleurs encadré par un code de vie que les participantes adoptent elles-mêmes et qui repose sur quelques règles concernant la présence, la ponctualité et la conduite en classe.

^{15.} La démarche d'apprentissage à l'École des parents vise à développer/renforcer les compétences de base dites « génériques » suivantes : 1) savoir communiquer et questionner, 2) savoir écouter et observer, 3) savoir chercher et enquêter, 4) savoir analyser, 5) savoir s'évaluer et reconnaître son progrès, 6) ténacité et confiance en soi.

L'évaluation des apprentissages s'inscrit également dans une approche axée sur le parent et ses besoins. Plutôt que d'être soumise à des examens et des tests uniformes administrés à tout le groupe, chacune des participantes détermine en début de démarche ses objectifs d'apprentissage et ses attentes par rapport à la formation entreprise. À l'aide de certains outils développés par l'équipe du RESO, les participantes identifient les champs de connaissances ou les notions sur lesquelles elles désirent se pencher. Les fins de session sont l'occasion pour les parents, avec le soutien des enseignantes et de la conseillère, de revenir sur les apprentissages des dernières semaines et de discuter des progrès accomplis.

Leçons apprises et conditions d'implantation concernant l'approche pédagogique

- Limiter le nombre de participantes par classe à une dizaine afin de faciliter l'application d'une approche pédagogique personnalisée et multiniveaux.
- Adopter une approche flexible qui permet d'être à l'écoute de l'ensemble des besoins des participantes. Une latitude importante est nécessaire dans la réalisation du plan de formation.
- Recruter des formateurs flexibles et possédant une grande capacité d'adaptation et de travail d'équipe. Les formateurs doivent envisager leur rôle au-delà de la transmission des savoirs académiques pour s'ouvrir sur la vie familiale et les réalités, souvent liées à l'exclusion, des participantes.

2.4 L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement soutenu des participantes tout le long de leur démarche d'apprentissage à l'École des parents est un élément clé de l'offre de services. L'accompagnement, qui est la responsabilité première de la conseillère en formation de base, est envisagé d'abord dans une optique de développement personnel des parents. La conseillère coanime régulièrement les ateliers afin d'introduire des thèmes importants tout en gérant la dynamique de groupe. La présence lors des ateliers est l'occasion d'intervenir ponctuellement dans le groupe afin d'encourager les participantes à s'exprimer, émettre des opinions, questionner et communiquer avec leurs pairs. À l'occasion, la conseillère anime seule des ateliers afin d'aborder des questions ou préoccupations soulevées par les participantes, telle la gestion du stress, et transmettre l'information pertinente sur différentes solutions et ressources disponibles. Le retour aux études ou en emploi sont des exemples de sujets sur lesquels la conseillère se penche avec les participantes.

L'accompagnement offert aux participantes implique également un soutien à la participation. La conseillère maintient un contact téléphonique régulier avec les participantes pour faciliter la présence aux ateliers dans le respect des contraintes de chacune et offre un soutien si des évènements font obstacle à la participation. Un soutien financier ainsi qu'à l'organisation de la garde des enfants ou du transport est offert pour faciliter la participation.





Les participantes peuvent aussi bénéficier au besoin d'un suivi individuel auprès de la conseillère. La conseillère aide la participante à définir ses motivations et ses attentes, l'informe sur les ressources du milieu et la guide vers des organismes pouvant soutenir la réalisation du projet personnel. Le suivi individuel sert en effet à la référence vers d'autres ressources du milieu lorsqu'un parent a identifié un projet de formation ou d'insertion sociale ou professionnelle qui l'intéresse. En fonction des besoins exprimés, la conseillère peut également rencontrer les participantes pour discuter en privé de situations personnelles et explorer différentes pistes de solution.

L'accompagnement, tout comme l'enseignement, est offert dans un cadre d'ouverture, d'écoute et de flexibilité qui n'impose aucune condition particulière quant à la participation ou à la performance scolaire des participantes, bien que l'assiduité aux ateliers soit fortement encouragée. L'idée est d'offrir un tremplin ou, en d'autres termes, un temps de préparation pendant lequel les participantes peuvent réfléchir et s'engager vers un projet d'avenir tout en étant guidées par l'équipe de l'École des parents vers des ressources pertinentes du milieu. L'approche d'accompagnement appuie les participantes dans le développement et l'intégration graduels d'un projet d'insertion, s'accordant aux étapes de vie de chacune.

Leçons apprises et conditions d'implantation concernant l'accompagnement

- Recruter une conseillère détenant de solides compétences en relation d'aide et animation de groupe ainsi qu'une bonne capacité à intervenir dans un cadre informel et à modalités variables. La conseillère doit être autonome, flexible et capable d'user de créativité pour susciter la participation des parents.
- Encourager la cohérence entre le travail d'accompagnement et celui d'enseignement. Les deux types d'intervention doivent être considérés comme étant complémentaires. L'établissement d'une formule de coanimation peut favoriser la cohérence.
- Respecter le rythme propre à chacune des participantes. Il est important d'accorder le temps nécessaire aux participantes de développer un projet personnel, à un moment de leur vie où les responsabilités familiales sont prenantes.
- Maintenir un lien soutenu avec les organismes du milieu pour assurer une référence adéquate (et réciproque) en ce qui concerne le développement d'un projet personnel ou une situation de vie difficile.

Témoignage

La chose qui aide, c'est d'oublier l'opinion des autres; tu leur parles,

- « j'apprends à lire et à écrire ».
- « Quoi en 2008, tu vas apprendre à lire et à écrire! ». Ils savent pas pourquoi je ne suis pas allée à l'école.

2.5 LA COLLABORATION AVEC LES RESSOURCES DU MILIEU

L'offre de services de l'École des parents ne peut être envisagée sans aborder la question des collaborations avec des organismes ou institutions du milieu. La création de partenariats (abordée en détail à la section 3.2) et de collaborations est essentielle dans la mesure où elle permet d'inscrire l'École des parents dans un ensemble de ressources et de projets du milieu et d'offrir aux participantes une ouverture vers d'autres initiatives ou ressources pertinentes.



En plus de tenir les ateliers dans des milieux de vie (écoles primaires et organismes communautaires) connus des participantes, l'École des parents organise plusieurs activités en collaboration avec des ressources du quartier. Dans certains cas, l'École des parents organise des visites (en dehors des heures d'atelier) de centres d'éducation des adultes (Centre Saint-Paul) et d'organismes d'insertion (Cuisine-Atout). Ces visites sont l'occasion pour les parents de découvrir les choix qui s'offrent à eux quant au développement d'un projet d'avenir.

Dans d'autres cas, il s'agit de visiter ou d'inviter des organismes communautaires, lors des heures d'atelier, qui sont en mesure d'apporter des renseignements pertinents et d'organiser des activités mettant en application des compétences liées à l'organisation de la vie familiale ou apprises en classe. Par exemple, l'organisme l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) a proposé un atelier sur le budget et la gestion des finances personnelles (permettant de faire des liens avec les notions de mathématiques) alors qu'un autre organisme a réalisé une activité de cuisine collective préparée avec les parents (en lien également avec les notions de français et de mathématiques étudiées).

Un autre objectif des collaborations avec le milieu est d'apporter un rayonnement aux réalisations des participantes au-delà de l'École des parents. Par exemple, dans le cadre de l'initiative *Mon histoire en couleurs* organisée par l'Association culturelle du Sud-Ouest (ACSO), des participantes ont écrit un texte illustrant leur vécu et l'ont présenté dans un petit livre-album exposé au Centre culturel Georges-Vanier. Des classes ont également réalisé les bulletins de certains organismes communautaires ou celui d'information aux parents de l'école, afin d'offrir des occasions réelles d'application des apprentissages.

Leçons apprises et conditions d'implantation concernant la collaboration avec les organismes du milieu

- Dans la planification du contenu des ateliers, choisir des thèmes de formation facilitant le transfert d'apprentissages en lien avec les ressources du milieu.
- Intégrer aux ateliers de formation des présentations et activités impliquant directement des ressources du milieu.
- Choisir un organisme porteur du projet ancré dans le milieu.

2.6 L'ÉVALUATION

Parallèlement à l'implantation même du projet, l'équipe interne du RESO, en collaboration avec la FLAC, a entamé une démarche d'évaluation dont l'objectif est de porter un regard critique sur les mécanismes d'implantation du projet et de mesurer les effets concrets de l'École des parents sur les participantes. L'évaluation¹6 a été réalisée sur un mode participatif en impliquant, d'une part, les participants à l'École des parents, et d'autre part, le personnel du projet en ce qui concerne l'élaboration du devis ainsi que la collecte de données. La méthodologie employée était mixte. Elle comprenait une approche quantitative basée sur les questionnaires et les données administratives ainsi qu'une approche qualitative basée sur les grilles d'observation, les entrevues individuelles et les entrevues de groupe. Une des forces de la démarche a été de développer des outils d'évaluation (questionnaire sur le sentiment de compétences et les pratiques éducatives, grilles d'analyse de compétences) qui ont pu servir d'outils de travail pour les enseignantes et la conseillère. L'évaluation a eu des répercussions positives tant sur le plan de la documentation des pratiques de formation que sur celui du renforcement et de l'amélioration de l'École des parents sur une base continue.

Leçons apprises et conditions d'implantation concernant l'évaluation

- Inclure les participantes du projet dans l'évaluation et reconnaître leur expertise en la matière.
- Développer des outils d'évaluation permettant à un large ensemble d'acteurs de porter un regard sur le projet.
- Développer des outils d'évaluation qui peuvent également servir d'outils de travail pour l'équipe et pour les participantes.

Accompagnement Sengagement Soutien

Témoignage

J'ai deux enfants ici, ils ont déposé des papiers à la maison. Je ne comprenais pas bien le français bien que c'est ma langue.
C'est beaucoup différent ici, je veux apprendre le vocabulaire. Je veux aider mes enfants, ici on apprend à travailler en équipe.
Ça m'a fait du bien côté parlé et écrit. J'aide mieux mes enfants et maintenant, j'ai plus d'estime de moi qu'auparavant.

^{16.} Les rapports d'évaluation sont disponibles sur demande au RESO ou accessibles en ligne sur le site Internet : www.resomtl.com.

3.

La structure de l'École des parents

La section suivante présente la structure dans laquelle s'inscrit le projet de l'École des parents. L'objectif est d'apporter un éclairage sur l'organisation des services de l'École des parents. La structure du projet est abordée sous l'angle de la structure opérationnelle, qui touche à la fois l'organisation du travail et les partenariats, ainsi que la structure de gouvernance et financière.

3.1 LA STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

Par structure opérationnelle on entend le système de relations de travail mis en place pour répartir et coordonner les tâches des individus et des groupes oeuvrant vers un but commun¹⁷. La présentation de la structure opérationnelle de l'École des parents repose ici sur l'analyse de l'organisation du travail au sein de l'École des parents et des divers types de partenariats mis en place.

3.1.1 L'ÉQUIPE INTERNE DU RESO

D'emblée, il est essentiel de rappeler que l'École des parents est un projet qui s'inscrit dans une plus vaste offre de services en employabilité et en développement de la main-d'œuvre que propose le RESO. En qualité de porteur du projet, le RESO veille à l'implantation de l'École des parents et soutient son développement en mettant à sa disposition une équipe de travail dont les efforts sont exclusivement dévolus au projet. L'équipe interne du RESO est composée de la coordonnatrice du projet et de la conseillère en formation de base, chacune responsable d'une partie de la réalisation du plan d'action; elles travaillent à temps plein pour le projet École des parents. Il est important de spécifier que l'École des parents est implantée par quartier¹⁸ mais est coordonnée dans une perspective plus large englobant l'ensemble du Sud-Ouest.



- Mobilisation des ressources nécessaires au fonctionnement du projet de formation
- Développement de partenariats pour l'offre de services
- Collaboration avec différents lieux de concertation
- Soutien à la promotion du projet
- Réalisation de la gestion du personnel de l'équipe et des activités
- Pilotage de la démarche d'évaluation, gestion des ententes de partenariat et suivi budgétaire
- Coordination de la réalisation du plan d'action



Le rôle et les tâches de la conseillère en formation de base touchent principalement :

- Accueil, inscription, soutien à la recherche de service de garde, référence au besoin et évaluation des besoins des participantes
- Accueil de participantes dans le groupe et gestion des dynamiques de groupes
- Promotion du projet, établissement des processus de référence et recrutement des participantes
- Réalisation du plan de session en collaboration avec le partenaire de formation
- Réalisation d'activités avec les partenaires
- Accompagnement des parents, par le biais d'ateliers ou d'un suivi individualisé, dans une démarche de formation et dans la réalisation d'un projet personnel de développement

L'équipe de travail de l'École des parents relève de la direction des services en employabilité du RESO dont la responsabilité est de suivre l'implantation du projet et de participer au processus de réflexion et de planification stratégique lié au projet.

La gestion financière du projet est prise en charge par les services administratifs du RESO, en collaboration avec la coordonnatrice qui veille au respect du budget.

3.1.2 L'ÉQUIPE D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement du contenu pédagogique, central à l'offre de services de l'École des parents, est assumé par des ressources externes à l'équipe du RESO. L'offre de formation est le fruit d'un partenariat, décrit plus bas, avec l'entreprise d'économie sociale FBDM. Deux enseignantes, employées dudit organisme, coaniment chacune deux groupes de parents. Leurs responsabilités sont les suivantes :

- Accueil des participantes dans le groupe
- Évaluation des participantes selon leur niveau de français et leurs besoins en formation
- Élaboration des plans de formation en collaboration avec la conseillère
- Développement du contenu pédagogique en collaboration avec la conseillère
- Enseignement du contenu pédagogique et évaluation des apprentissages
- Collaboration au besoin avec la conseillère du RESO pour résoudre les difficultés possibles
- Participer à l'occasion aux activités significatives réalisées avec le groupe dans le milieu

Les enseignantes sont soutenues par la coordonnatrice de leur organisme qui participe au suivi des objectifs du projet et qui gère l'entente de partenariat.

Inscrit dans un partenariat formel, le travail accompli par les deux équipes (RESO et FBDM) est le fruit d'une réflexion commune sur l'approche pédagogique à préconiser. Certaines tâches, particulièrement celles touchant la planification des ateliers, se font conjointement afin d'assurer une cohérence entre les notions académiques et les thématiques qui seront abordées en lien avec les objectifs du projet.

Leçons apprises et conditions d'implantation concernant la coordination du projet

- Maintenir une vue d'ensemble du projet tout en s'adaptant à la réalité des différents contextes locaux d'implantation. Chaque classe évolue dans un contexte particulier et les mécanismes d'implantation du projet ne peuvent être appliqués de façon uniforme.
- Maintenir des liens solides et constants avec les enseignantes du projet.
- Clarifier les rôles des partenaires clés et établir une vision commune pouvant se réaliser de manières diverses, en fonction de l'expertise et des moyens des partenaires.



Les contacts avec le professeur se font souvent par l'Agenda, mais c'est mieux de faire l'effort de rencontrer le professeur; il y a beaucoup de parents qui ne prennent pas le temps de le faire. Par exemple, je pensais avoir des difficultés avec mon fils : « non, non, ton fils est très bon en mathématiques », i'étais contente.

3.2 LES PARTENARIATS

La notion de collaboration et de partenariat est au centre de la structure de l'École des parents. Pour rejoindre les parents dans leur milieu de vie et agir en complémentarité avec les ressources et projets déjà existants, la mobilisation et la concertation du milieu s'avèrent essentielles à son fonctionnement. Le RESO mise sur trois types de partenariat pour assurer la qualité et la pertinence de son offre de services : le partenariat opérationnel, de type collaboratif et financier.

Il importe de spécifier que les partenariats établis dans le cadre de l'École des parents se situent au cœur des pratiques familles-écoles-communauté. L'idée centrale derrière ces pratiques est de créer un rapprochement entre l'école, la famille et le milieu afin d'encourager des actions qui favorisent l'implication du parent dans le développement global des jeunes. L'expérience terrain et la recherche démontrent que le dialogue et la collaboration entre les différents acteurs qui jalonnent la vie des élèves favorisent la réussite scolaire chez les enfants et l'égalité des chances. À ce chapitre, l'engagement du parent dans le parcours scolaire de son enfant s'avère un facteur de réussite essentiel. La nécessité de créer une communauté éducative tout en soutenant des mécanismes de formation continue pour les parents est d'autant plus criante dans un milieu où les conditions sociales et économiques sont difficiles.

LES PARTENARIATS OPÉRATIONNELS

Un premier type de partenariat est celui de nature opérationnelle et faisant appel à une entente entre deux organisations. Ce type de partenariat fait ici référence aux organismes et institutions directement impliqués dans le développement et l'implantation de l'offre de services. Un premier partenariat opérationnel est celui établi auprès de l'entreprise d'économie sociale FBDM, dont le rôle concerne principalement le développement et la coanimation de contenus pédagogiques. En effet, depuis le départ du projet, les ateliers de l'École des parents sont coanimés par des enseignantes de l'organisme FBDM, approché en raison de son expertise en formation de base sur mesure ainsi que son ancrage dans le milieu du Sud-Ouest.

Une collaboration avec FBDM s'est imposée d'emblée compte tenu de la philosophie que porte l'entreprise d'économie sociale, soit celle de soutenir l'éducation des adultes au-delà du strict cadre des apprentissages pour répondre à l'ensemble des besoins et des intérêts exprimés par l'adulte. Les valeurs ajoutées de FBDM sont liées à la stabilité de l'offre de formation permettant aux participantes de travailler avec les mêmes enseignantes tout le long de l'année ainsi que la flexibilité dans l'approche d'enseignement, entre autres concernant les ratios de participantes en classe.

Une autre forme de partenariat opérationnel concerne le partage d'infrastructures dans lequel sont impliqués des écoles primaires et des organismes du milieu. Chaque semaine, une habitation à loyer modique (HLM), un organisme du milieu et deux écoles primaires du Sud-Ouest¹⁹ mettent à la disposition de l'École des parents des locaux²⁰, et dans certains cas, de l'équipement informatique. Lorsque l'équipement informatique n'est pas disponible dans les lieux d'enseignement, un organisme du milieu partage son équipement informatique avec l'École des parents.

Témoignage

Même si on ne se sent pas encore prête, on veut être équipée pour finir son secondaire. Il ne faut surtout pas se sous-estimer, il y en a une qui se décourage alors qu'elle est capable, on lui dit à répétition.

^{19.} Il est important de spécifier qu'au début du projet en 2004, seuls un HLM et un organisme du milieu participaient à l'École des parents. Les écoles primaires se sont jointes à l'offre de service en 2005, après un travail commun de rapprochement et de dialogue.

^{20.} Les organisations partageant leurs infrastructures sont l'école primaire Marie-de-l'Incarnation à Émard/Saint-Paul, l'école primaire Jeanne-Leber à Pointe-Saint-Charle, la Maison Saint-Charles à Pointe-Saint-Charles et le HLM de l'Église à Émard/Saint-Paul.

Au-delà des contributions matérielles, le soutien des écoles et organismes joue le rôle essentiel de rapprochement entre le milieu de vie des parents et le projet de l'École des parents. La collaboration entamée avec les écoles primaires en 2005 constitue d'ailleurs une percée importante pour le projet. La proximité « naturelle » existant entre les écoles et les familles en fait des partenaires de choix pour la promotion et l'implantation de l'École des parents. À ce sujet, il est intéressant de spécifier que les écoles participantes voient en l'École des parents un moyen d'engager des parents de façon proactive dans la vie scolaire et de maximiser les retombées positives chez les enfants.

Les ententes de services conclues avec des haltes-garderies et des services de garde du milieu figurent également parmi les partenariats opérationnels puisqu'elles permettent aux parents de bénéficier sur une base régulière de service de garde éducatif pour leurs enfants pendant les heures d'ateliers.

Sur le plan des collaborations de nature ponctuelle, divers organismes apportent leur contribution à l'offre de formation thématique. En fonction des besoins exprimés par les parents, des activités sont organisées avec des organismes du milieu afin de mettre en application les compétences génériques ciblées par le projet et de faire connaître les ressources du milieu qui peuvent être utiles aux parents.

LES PARTENARIATS DE TYPE COLLABORATIF

Un deuxième type de partenariat est lié à la référence. Il s'agit d'un partenariat axé sur la collaboration plutôt que sur une entente formelle. La collaboration naît ici de la concertation auprès d'organismes du milieu dont l'objectif est, d'une part, de maximiser le nombre de participantes recrutées et, d'autre part, de faciliter la référence de parents vers des organismes qui pourront les accueillir dans le développement d'un projet personnel d'insertion. La création de ponts entre les besoins exprimés par les participantes et les initiatives du milieu est un travail de longue haleine pris en charge par l'équipe du RESO dans l'implantation du projet.

La collaboration issue de la concertation s'appuie sur une communication claire et des échanges réguliers concernant la spécificité de l'offre de formation proposée, les ressources existantes du milieu et les possibilités de référence. Certaines organisations, particulièrement les CLSC et les organismes famille, ont joué un rôle important sur le plan du recrutement alors que les organismes d'employabilité, telles des écoles et des entreprises d'insertion, sont impliqués dans la référence et l'intégration de participantes de l'École des parents à leur programme.

LES PARTENARIATS FINANCIERS

Un troisième type de partenariat concerne la structure financière assurant la pérennité du projet. Pour soutenir la réalisation du projet École des parents, le RESO a signé un protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon. Pour la FLAC, il s'agit d'apporter un soutien à un projet de démonstration permettant d'explorer les capacités de l'intervention communautaire en prévention de la pauvreté et en soutien à la réussite scolaire.

La FLAC, qui est l'unique bailleur de fonds du projet, a accordé à l'École des parents un financement²¹ de 575 000 \$ pour une période de 3 ans pour l'implantation du projet (excluant le budget d'évaluation). L'entente qui est venue à terme en 2007 a été renouvelée pour une période de 14 mois, jusqu'en août 2008.²²



^{21.} Il est important de spécifier que le budget du projet ne comprend pas les nombreuses contributions en services ou non monétaires dont le projet a bénéficié. Ces contributions externes offertes par divers organismes et institutions du milieu comprennent entre autres le prêt de locaux et d'équipement informatique.

Le budget pour la période de renouvellement est de 236 000 \$, incluant le budget pour la démarche du présent document.

Le budget annuel de l'École des parents est réparti en différentes catégories de financement :

- Une première catégorie de financement est celle des ressources humaines directement associées au soutien et au développement du projet, en l'occurrence, le poste de coordination et celui de conseillère en formation. Cette partie correspond approximativement à la moitié du budget.
- Une deuxième catégorie de financement est associée aux ententes de service pour la formation, soit l'embauche de formatrices. Cette dernière équivaut à environ un quart du budget.
- Une troisième catégorie importante est celle des frais de formation, incluant les frais de garde, de matériel et de déplacement pour les participantes. Ces coûts, intrinsèquement liés à la spécificité du projet, représentent environ 10 % du budget.
- Les autres catégories de financement sont liées aux frais de fonctionnement (locaux, frais administratifs, photocopies), aux frais de promotion du projet, aux frais de concertation ainsi qu'à l'évaluation.

Dans le cas de l'École des parents, l'ensemble des frais mentionnés précédemment ont été couverts par un financement de base offert par la FLAC. Il est toutefois essentiel de spécifier que dans le contexte où un financement semblable ne serait pas accessible, d'autres solutions s'offrent aux intéressés. Afin d'adjoindre des subventions supplémentaires à un financement de base partiel, il est possible de créer des partenariats ou des ententes auprès d'institutions ou d'organismes intéressés à assurer une catégorie spécifique de financement. Par exemple, le programme d'une commission scolaire peut couvrir les frais propres à la formation ou encore, un organisme famille pourrait offrir une classe avec halte-garderie sur place et une formatrice issue de la commission scolaire. Les partenariats opérationnels, tels que ceux développés avec les écoles pour l'utilisation des locaux, sont également porteurs puisqu'ils présentent des coûts peu élevés pour les partenaires et permettent un ancrage important au projet.

Leçons apprises et conditions d'implantation concernant les partenariats

Avec l'équipe d'enseignement :

Choisir un partenaire de formation possédant une large expertise en formation sur mesure et possédant une bonne connaissance de la clientèle et de son milieu.

Avec le milieu scolaire :

- Miser sur la promotion des pratiques écoles-famillescommunauté pour susciter l'engagement des écoles et amoindrir les résistances possibles du milieu scolaire.
- Donner à la direction et aux professeurs des écoles une explication claire de la vocation du projet et des rôles de chacun.

Avec les ressources du milieu :

Bien diffuser l'offre de services du projet pour éviter les dédoublements avec d'autres organismes et assurer une complémentarité. Mettre l'accent sur la mission pédagogique du projet qui le distingue

- d'autres initiatives communautaires axées sur le développement personnel et l'entraide.
- Pour la tenue des classes en milieu communautaire, choisir un organisme communautaire du milieu qui entretient des liens avec le milieu scolaire.
- Miser sur les lieux de concertation auxquels participe l'organisme porteur pour ancrer le projet dans la réalité du milieu.

Avec le partenaire financier :

- Lors de la recherche de financement, miser sur des ententes de service dont les modalités sont souples et exemptes de conditions ou d'exigences strictes quant au ratio de participants en classe de formation et dont les conditions d'admission et de participation des parents sont flexibles et inclusives.
- Si l'opportunité se présente, solliciter le soutien d'un bailleur de fonds qui offre du financement de base dans une perspective de soutien à la mission à l'organisme ainsi qu'aux projets qui s'y rattachent.

3.3 LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La structure de gouvernance désigne les systèmes et mécanismes mis en place pour assurer la planification, la direction et la prise de décision au sein d'un projet.

En ce qui a trait à la gestion courante de l'offre de services, la prise de décision est assumée au quotidien par l'équipe du RESO, en collaboration avec les enseignantes de FBDM. Ces décisions concernent, par exemple, les ajustements aux plans de formation, les modalités de recrutement et le lien avec les partenaires, l'accueil des participantes et l'accompagnement. Une réunion mensuelle permet à l'équipe RESO/FBDM de faire le point sur l'implantation du projet et d'apporter les ajustements nécessaires pour les semaines suivantes.

Les questions touchant la planification stratégique du projet sont l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe interne du RESO en collaboration et avec l'aval de la direction des services en employabilité du RESO. La planification stratégique fait référence à l'élaboration des objectifs clés du projet, au choix des partenaires opérationnels et au développement des ententes de partenariat. Il va de soi que les décisions concernant les ententes de partenariat sont prises de concert avec les partenaires choisis.

Pour maintenir une cohérence avec les grandes orientations du RESO et plus particulièrement avec celles de la direction des services en employabilité, l'équipe de l'École des parents participe aux réunions mensuelles du Comité de coordination des services en employabilité où sont discutées les priorités et les préoccupations des équipes concernées.

Leçons apprises et conditions d'implantation concernant la structure de gouvernance

- Maintenir l'autonomie de l'équipe interne dans la prise de décision.
- Envisager le développement d'un comité consultatif réunissant des partenaires,
 ce qui renforcerait le lien entre le projet et les préoccupations issues du milieu.



Temoignage
On va dans le Bescherelle,

j'ai peut-être raté un accent ou un « e » à la fin : « tu vois maman ? » « ok, mon gars tu as raison ». C'est comme ça que ça se termine : il faut qu'on accepte qu'on a fait une faute. Un enfant de 5-6 ans qui te fait sentir que tu as raison d'aller à l'école.

Accompagnement Sugagement Soutien

4.

Les effets du projet

L'objectif de cette section est de proposer une brève description des principaux effets du projet sur sa clientèle et d'introduire les conditions gagnantes du projet selon la perspective des participantes elles-mêmes. La description détaillée des effets de l'École des parents sur l'ensemble des compétences ciblées a fait l'objet de rapports d'évaluation annuels présentés en 2005 et 2006, et ne sera pas reprise ici.

LA POPULATION REJOINTE

L'information recueillie par les fiches d'inscription permet d'affirmer que la clientèle rejointe par l'École des parents correspond en général à celle ciblée au départ. Selon les données recueillies en 2006, l'École des parents rejoint en très grande majorité (98 %) des femmes dont près des deux tiers sont des chefs de familles monoparentales. Plus de 60 % d'entre elles sont issues de l'immigration, près de 75 % d'entre elles sont prestataires de l'assistance-emploi et ce sont pour la plupart (près de 90 %) des mères à la maison. Concernant le niveau de scolarité, les femmes sont majoritairement en situation de sous-scolarisation (75 % n'ont pas de DES complété).

LES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

L'ensemble des données d'évaluation recueillies quant aux effets de l'École des parents sur la vie des participantes converge vers un même point : le développement de la confiance en soi. Tant les intervenants que les participantes interviewées soulignent que la démarche d'apprentissage entreprise permet aux parents de renforcer leur confiance en eux et de prendre conscience de leurs forces et de leur potentiel. Les participantes retirent de la démarche une conviction de pouvoir avancer et progresser. Le renforcement de la confiance en soi a, en retour, des répercussions positives sur la vie quotidienne des participantes qui affirment être plus à l'aise dans leur rapport avec différentes institutions (dont l'école), et ce, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Sur le plan scolaire, plusieurs participantes ont déclaré que l'amélioration du français, tant du point de vue des compétences en lecture qu'à l'écrit, constitue un acquis majeur dont elles sont fières. L'augmentation du sentiment de compétence en informatique notée par les participantes est également un progrès important dans la mesure où il permet aux parents de se sentir inclus dans une société axée sur les nouvelles technologies. Outre les compétences scolaires, les participantes ont affirmé se sentir plus en mesure d'analyser et d'enquêter, mais également de communiquer et d'écouter dans un contexte de groupe.

LE SOUTIEN SCOLAIRE

Un autre effet important de l'École des parents concerne le renforcement du sentiment de compétence en ce qui concerne le soutien au parcours scolaire des enfants. En effet, plusieurs participantes interviewées ont mentionné être plus aptes à communiquer avec le personnel de l'école et être plus en confiance dans leur participation aux activités du milieu scolaire. Au sujet de l'aide aux devoirs, une majorité souligne être mieux équipée pour répondre aux questions des enfants et structurer cette période d'apprentissage. La participation indirecte au cheminement scolaire, telles la fréquentation de la bibliothèque ou la lecture aux enfants, semble également avoir crû à la suite de la démarche à l'École des parents.

Témoignage

Avant, je n'étais pas capable de parler comme ça; pourtant, c'est facile, on est libre, on a plus de confiance, on peut être audacieux.

LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET PERSONNEL

En lien avec le renforcement de la confiance en soi, plusieurs participantes interviewées ont noté que la participation à l'École des parents procure un élan, ouvre des horizons et aide à voir plus loin. Tel que mentionné par plusieurs, l'École des parents agit comme un tremplin permettant aux participantes de se « mettre en action » dans le cadre d'une démarche d'insertion socioprofessionnelle.

Les exemples de projets personnels entrepris par les participantes à la suite de leur démarche à l'École des parents sont nombreux. Certaines participantes optent pour un retour en formation alors que d'autres choisissent un parcours d'insertion professionnelle ou de participation citoyenne. Au plan des projets de formation, certaines se sont inscrites ou sont en voie de s'inscrire à des programmes techniques au niveau collégial ou en formation professionnelle de niveau secondaire (DEP) alors que d'autres terminent leur programme d'études de niveau secondaire ou s'inscrivent en alphabétisation.

En ce qui concerne les projets d'insertion professionnelle et de retour au travail, plusieurs participantes débutent par une démarche d'exploration des avenues possibles avec le soutien d'un organisme en employabilité du milieu, dont le RESO. Ces démarches ont, dans la majorité des cas, facilité l'inscription de participantes à un programme d'insertion professionnelle ou ont permis de clarifier les intérêts et attentes des individus en fonction des options disponibles.

En outre, certaines participantes choisissent d'entamer une démarche de participation citoyenne plus active. En effet, plusieurs participantes ont décidé de s'impliquer de façon bénévole dans la communauté et, pour plusieurs, dans le milieu scolaire. Certaines prennent part au Conseil d'établissement de l'école de leurs enfants et d'autres participent à des activités qui ont lieu à l'école. Pour d'autres, l'implication bénévole a lieu au sein du comité Parents en action pour l'éducation qui permet aux parents de faire valoir leurs droits et ceux de leurs enfants dans le milieu éducatif.

Les conditions gagnantes

Lorsque questionnées sur les conditions faisant de l'École des parents un projet unique répondant à leurs besoins, les participantes interviewées de façon individuelle ont mentionné les éléments suivants :

- La valorisation des mères et la possibilité de vivre des expériences positives en dehors du contexte familial
- L'attitude très respectueuse et encourageante des professeurs soutenant le développement de la confiance en soi
- La possibilité d'apprendre à son rythme, sans contrainte particulière par rapport au temps
- L'accent mis sur le français, dont l'amélioration permet de se sentir plus confiant dans la vie quotidienne
- La création d'un lieu sécurisant et convivial propice à l'intégration de tous, et particulièrement des nouveaux arrivants
- Le remboursement des frais de garde pour les jeunes enfants facilitant la participation

Témoignage
Je me faisais du souci

sur ce que je peux écrire; je ne voulais pas être une maman qui ne sait pas écrire pour son fils.



5.

Vous voulez développer un projet tel que l'École des parents ?

12 facteurs clés de réussite

CONCERNANT

le recrutement :

- Recrutement personnalisé dans le milieu de vie
- Moyens diversifiés et adaptés
- Collaborations avec les structures scolaires existantes de participation des parents
- Mieux aider mon enfant à l'école : l'élément accrocheur pour les parents
- Entrée continue, formation sur mesure et apprentissage au rythme du parent
- Processus d'inscription léger

CONCERNANT

l'accompagnement :

- Cohérence entre accompagnement et enseignement : coanimation et coplanification
- Respect des étapes de vie dans le développement d'un projet personnel d'insertion
- Élaboration d'un projet personnel : importance des liens avec les organismes du milieu
- Ancrage et lien soutenu avec les organismes du milieu pour le soutien et la référence

CONCERNANT

l'accueil et l'inscription :

- Entrée continue, formation sur mesure et apprentissage au rythme du parent
- Processus d'inscription léger
- Autoévaluation des connaissances
- Bannir les évaluations formelles (ex : test de classement)

CONCERNANT

l'évaluation:

- Autoévaluation des apprentissages
- Accompagnement dans l'autoévaluation de l'atteinte des objectifs personnels

CONCERNANT

l'approche pédagogique :

- Groupes restreints avec une approche pédagogique personnalisée et multiniveaux
- Formation à partir des besoins, exigeant flexibilité et latitude du plan de formation
- Formateurs polyvalents envisageant leur rôle au-delà de la transmission des savoirs
- Approche globale : réalités familiales parties prenantes de la formation



CONCERNANT

la collaboration avec les ressources du milieu :

- Choix des thèmes de formation facilitant le transfert d'apprentissages en lien avec les ressources du milieu
- Intégrer la présentation des ressources/activités du milieu dans la formation

CONCERNANT

la coordination du projet :

- Objectifs globaux adaptés à la réalité des différents contextes d'implantation
- Contexte unique à chaque classe : mécanismes d'implantation et de planification flexibles
- Importance des liens solides et constants avec les enseignantes

CONCERNANT

la structure de gouvernance :

- Autonomie décisionnelle de l'équipe interne.
- Comité consultatif réunissant des partenaires : renforce le lien entre le projet et le milieu

CONCERNANT

la structure financière :

- Partenariat avec un bailleur de fonds ayant des modalités d'engagement souples
- Exigences du bailleur : éviter de strictes conditions d'admission/ participation pour les parents





CONCERNANT

les partenariats avec l'équipe d'enseignement :

 Importance d'un partenaire de formation flexible, compétent et sensible au milieu

CONCERNANT

les partenariats avec le milieu scolaire :

- Facteur d'engagement des écoles : la promotion des pratiques écoles-familles-communauté
- Facteur de rapprochement avec l'équipe-école : explication claire du projet et définition des rôles
- La présence de parents dans l'école : un message de rapprochement et non d'ingérence

CONCERNANT

les collaborations externes avec des organismes du milieu :

- Choix d'un organisme partenaire pour la tenue d'une classe : préférence vers des organismes ayant des liens avec le milieu scolaire ou la famille
- Diffusion de l'offre de services:
 accent sur la mission pédagogique
- Promotion : accent sur la complémentarité avec les initiatives familles et d'insertion
- Ancrer le projet dans la concertation du milieu

6.

Mise en perspective

Après quelques années d'implantation, les responsables de l'École des parents ont cru pertinent de réunir des experts invités à discuter du projet. L'objectif du comité d'experts était de partager différents points de vue sur les conditions de réussite du projet et d'en dégager des conditions de reproductibilité. La principale source d'information sur laquelle les experts se sont appuyés pour discuter du projet est une monographie de l'École des parents rassemblant les chapitres précédents du présent document.

Le comité d'experts, tenu le 21 février 2008 à Montréal, a rassemblé des acteurs de différents milieux²³ dont le milieu universitaire, le milieu communautaire, le milieu des fondations ainsi que celui des institutions de l'éducation et de la santé. Les champs d'expertise des différents acteurs réunis incluent, entre autres, l'éducation des adultes, le travail social, l'intervention éducative auprès des enfants, l'alphabétisation, la lutte au décrochage scolaire, la mobilisation des communautés, la jeunesse et la famille. Certains experts invités n'ayant pu être présents lors du comité ont été interviewés individuellement sur les questions des conditions de réussite et de reproductibilité. Leurs commentaires sont également intégrés au sommaire plus bas.

LES FORCES ET LIMITES IDENTIFIÉES AU PROJET

Le comité d'experts a débuté par un tour de table portant sur l'École des parents et ses conditions de réussite. Les experts ont été invités à échanger sur les forces et les éléments distinctifs du projet, mais également sur ses points faibles.

L'ensemble des experts a noté la pertinence et l'originalité de la démarche de l'École des parents. Différentes forces ou caractéristiques distinctives du projet ont été identifiées :

- Une première force, mentionnée par plusieurs, concerne l'intervention de proximité centrée sur les besoins des participants. L'École des parents est une expérience « hors programme » qui témoigne d'une volonté d'être proche des demandes des parents.
- Le projet souligne la pertinence de l'éducation populaire dans la réactivation du parcours de formation des adultes.
- L'action axée sur l'expertise et les acquis des parents a été nommée comme un élément central du projet. Le pouvoir d'agir et les motivations multiples des adultes sont pris en considération dans le projet.
- L'apprentissage axé sur des thématiques engageantes tels le projet familial et le soutien des enfants est une condition gagnante. L'idée d'amener les parents à renforcer leurs compétences, entre autres en écriture et en lecture, dans le cadre du soutien scolaire est déterminante pour le développement des enfants et des parents.
- L'ancrage du projet dans les dynamiques du milieu ainsi que la concertation auprès des ressources du quartier sont notés par plusieurs comme étant incontournables.
- La souplesse de l'intervention, la multiplicité des parcours possibles ainsi que l'accessibilité offerte à travers le soutien au service de garde et au transport en commun sont également mentionnées comme étant des forces.

Certains experts ont noté des points communs entre l'École des parents et d'autres initiatives. Le développement des compétences (lecture, écriture, calcul) centrées sur le projet familial et le soutien aux enfants ainsi que les notions de réinsertion scolaire et professionnelle ont été identifiés comme des éléments similaires à d'autres initiatives, dont la combinaison en fait toutefois la marque distinctive de l'École des parents.

Témoignage

Avant, j'aurais jamais regardé dans le dictionnaire, jamais cherché des mots. Aujourd'hui, s'il faut que je fasse une course d'urgence, je suis capable de laisser un petit mot à mes enfants. J'étais incapable de même lire un message.

23. La liste complète des experts réunis lors du comité est présentée en page 4.



Deux limites à la reproductibilité du projet ont été identifiées, soit celle du financement dépendant d'un seul bailleur de fonds et du défi d'inscrire ce type de projet dans les priorités gouvernementales. Cette situation a été nommée comme étant un obstacle substantiel à la pérennisation du projet.

Plusieurs experts ont suggéré de puiser dans les résultats de l'évaluation du projet pour clairement mettre en lumière les effets de démonstration de l'École des parents auprès de bailleurs de fonds potentiels. Il a été suggéré d'utiliser, dans le cadre de l'évaluation, les outils sur les compétences fortes²⁴ dans une optique de reconnaissance des acquis non formels des participants.

Terriorgrage On ne juge personne; je savais même pas c'est

je savais même pas c'est quoi l'Internet, pour moi, c'était de la magie. On a découvert ça ici.

LES CONDITIONS DE REPRODUCTIBILITÉ ET DE PÉRENNISATION

Au second et dernier tour de table, les experts ont échangé sur les conditions de reproductibilité et de pérennisation de l'École des parents. Dans un premier temps, plusieurs experts ont émis une réserve quant au réalisme de transposer l'École des parents dans un milieu différent. Le projet, fortement ancré dans les dynamiques du milieu, a pris racine dans un quartier où il existe une longue tradition de mobilisation communautaire. Selon les experts, la reproduction exigerait des adaptations selon le milieu et précisément dans le cas de milieux exempts d'une forte concertation et d'actions communautaires soutenues. Un expert a souligné l'importance d'une équipe de projet qui, au-delà de ses compétences professionnelles, est fortement motivée par l'éducation des adultes et par l'action communautaire.

L'ensemble des experts réunis ont fortement réitéré l'importance de trouver les moyens nécessaires à la poursuite du projet l'École des parents tel qu'il existe actuellement, et ce, pour quelques années. Un temps d'implantation plus important offre la possibilité d'ancrer davantage les pratiques du projet dans le milieu.

En outre, les experts ont apporté plusieurs suggestions et pistes de réflexion concernant la reproductibilité :

- Il est souhaitable de pérenniser le projet et de miser sur ses effets de démonstration afin d'exercer une influence sur les politiques éducatives publiques. Ces dernières sont considérées comme étant très limitantes. L'objectif est d'arriver à des politiques éducatives permettant une réelle « démocratisation intellectuelle²⁵ » de l'éducation. L'apport de l'éducation populaire doit être considéré dans les politiques.
- 24. Par exemple, Nos compétences fortes (NCF) est une démarche de reconnaissance des compétences qui s'adresse prioritairement à des personnes peu ou pas à l'aise avec l'écrit. Développée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), nos compétences fortes est d'abord une approche qui met de l'avant: une vision positive des personnes et de leurs potentiels; une vision positive des compétences développées dans l'action, dans divers domaine de vie; et la nécessité de reconnaître d'abord les forces des personnes comme point de départ de toute intervention dans le domaine de la formation des adultes.
- 25. Terme utilisé par les experts lors de la rencontre référant à la notion d'égalité de chances et de réussite de tous dans le système d'éducation formel et informel.



- Il serait intéressant de répertorier des initiatives de nature semblable à l'École des parents, d'identifier les points communs généralisables des initiatives pour ensuite les réseauter dans le cadre d'une évaluation consolidée. L'idée est d'utiliser le levier de complémentarité pour pérenniser les initiatives.
- Il est envisageable de créer des projets pilotes avec des fondements communs et d'ancrer les projets, incluant l'École des parents, dans une démarche de rechercheaction permettant le réseautage.
- Il est opportun de présenter le projet l'École des parents dans différents lieux de mobilisation, par exemple, les tables de concertation de quartier. Le milieu « famille », dont les préoccupations sont semblables à celles de l'École des parents, est le secteur de choix où présenter l'initiative.
- Il est essentiel actuellement de diffuser largement cette expérimentation afin de mettre en lumière la nécessité d'innovation dans les pratiques éducatives et de reconnaissance de pratiques de formation auprès de parents. Cette diffusion peut être assurée de multiples façons, soit par des lieux de concertation, des secteurs d'intervention, des praticiens, un guide de pratique, etc.
- Il est important de trouver des sources de financement assurant une souplesse dans l'implantation du projet et réaffirmant l'importance de la prévention.

Parmi les suggestions énoncées précédemment, l'importance de poursuivre le projet l'École des parents pour quelques années et d'établir un réseau avec des initiatives semblables ont fait l'objet d'un large consensus auprès des experts.

Scolarisation Accompagnement Engagement Soutien

Témoignage

Avec mon cartable
de l'École des parents,
mon plus jeune m'a dit
« regarde, 2 dizaines avec
0 unités en dollars ». Il y a
une satisfaction d'être parent
quand on apporte du stock
de l'École des parents
à la maison.

Conclusion

Le projet École des parents propose depuis 2004 une offre de formation originale et innovatrice qui a permis de rejoindre plusieurs parents, auparavant isolés et faisant peu appel aux ressources du quartier. En misant sur une approche souple et centrée sur les besoins des individus de même que sur un accompagnement individualisé et soutenu, l'École des parents a réalisé son objectif : mettre en action des parents pour que ceux-ci s'épanouissent davantage comme individu, tant dans la sphère privée que sociale. Plusieurs participantes ont d'ailleurs témoigné de l'impact que l'École des parents a eu dans leur vie, tant sur le plan des compétences et des habiletés renforcées, du soutien au parcours scolaire des enfants que sur celui des projets personnels développés.

Plusieurs facteurs ont rendu possible l'implantation d'un tel projet. L'engagement d'un organisme porteur solidement ancré dans son milieu et familier avec les problématiques vécues par la population joue certainement un rôle d'importance. Le soutien de partenaires ouverts à une formule d'apprentissage souple et près des besoins des parents est également crucial à la réussite d'un tel projet. En outre, la concertation et la mobilisation d'acteurs du milieu sont incontournables dans la mesure où elles assurent aux parents une continuité dans leur démarche, au-delà du cadre de l'École des parents.

Différents experts qui se sont penchés sur le projet de l'École des parents reconnaissent sa grande pertinence dans la conjoncture sociale actuelle. La consolidation du projet et la création de ponts avec des milieux partageant des préoccupations communes sont de première importance. La dissémination des effets de démonstration du projet apparaît également comme essentielle puisqu'elle ouvre la porte à des changements concernant les politiques éducatives publiques. L'idée centrale derrière les propositions de reproductibilité est d'encourager le développement de lieux d'intervention de proximité où les parents sont reconnus dans leurs acquis et leur expertise et soutenus dans la réactivation de leur parcours de formation.

Témoignage

L'idée de venir à l'école, c'est d'aider mes enfants sans être frustrée.
Si tu es frustrée, ton enfant le sent et ça donne un regard négatif sur l'école.
Je voulais pas que mes enfants regardent l'école négativement.



La « vraie » histoire de l'École des parents... telle que vécue sur le terrain!

La monographie poursuit l'objectif de témoigner des pratiques développées à l'École des parents. Bien conscients de l'impossibilité, voire de l'inefficacité, d'une formule « mur à mur », nous souhaitions dégager les principes de base soutenant un projet de formation auprès de parents en situation de sous-scolarisation. Nous postulons donc que de tels projets sont reproductibles dans la mesure où ils s'adaptent aux réalités des milieux et des acteurs. Pour l'illustrer, nous nous proposons dans les pages qui suivent, de relater « la petite histoire de l'École des parents », les réussites et les défis qui sont survenus tout au long de cette expérimentation, et ce, comme nous l'avons vécu sur le terrain avec les parents, les partenaires et l'équipe. Nous terminerons avec certaines pistes de réflexion sur notre pratique.

UN PARCOURS EN PLUSIEURS ÉTAPES SIGNIFICATIVES

UNE PISTE À EXPLORER

Depuis sa fondation, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) s'est donné comme mission d'accompagner les personnes sans emploi qui veulent compléter un diplôme d'études secondaires ou poursuivre une formation professionnelle dans les métiers qui offrent de bonnes perspectives d'emploi.

Soucieux de rejoindre des personnes plus marginalisées, le RESO, avec l'aide des organismes locaux, expérimente à partir de l'hiver 2002 des ateliers de formation plus légers et plus accessibles auprès des parents d'une zone de logements sociaux du quartier Pointe-Saint-Charles. Le responsable à l'époque fréquente les cours d'école, fait du porte-à-porte avec des intervenants de milieu, discute avec les parents, crée un lien de confiance. Quelques parents se joignent alors à un groupe qui se rassemble deux fois par semaine dans le local d'un HLM. D'autre part, le responsable rassemble plusieurs partenaires, dont FBDM, et développe une pédagogie adaptée assurant des succès personnels croissants. Naît ainsi la première classe qui va se développer en 2003-2004, composée de parents francophones ayant fréquenté l'école secondaire que peu d'années. À travers les apprentissages, le groupe s'arrête pour parler des problèmes du plus jeune à l'école, pour informer les autres mères d'un événement important, pour suggérer des activités familiales, annoncer un retour en emploi.

De ces temps d'arrêt sur les réalités quotidiennes vécues par les familles, la formule était trouvée : l'École des parents soutiendrait la formation de base comme un moyen d'aller vers un projet personnel de développement et vers l'acquisition de pratiques éducatives pour le soutien scolaire des enfants.

UNE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION ET D'IDENTIFICATION DES PRATIQUES

C'est en 2004 que le projet prend réellement son envol : l'entente avec la FLAC permet de planifier le projet sur trois ans et de se donner les leviers nécessaires à la poursuite de l'expérimentation. Une seconde ressource, conseillère en formation, se joint au projet et une enseignante attitrée au projet est embauchée. À l'automne 2004, deux classes existent alors à Pointe-Saint-Charles (YMCA et Salle Alexandra en HLM) et une autre se développe dans Côte Saint-Paul en se joignant à un organisme d'animation de milieu en HLM avec lequel l'École des parents partage des locaux, de l'équipement informatique et le développement de stratégies communes de recrutement. Là encore, du porte-à-porte et de l'affichage sont effectués dans le quartier; des dépliants simples et attirants annonçant une petite classe de parents sont distribués. Un petit groupe diversifié se forme, composé de mères d'origines diverses et de niveaux de scolarité variés. L'ambiance est conviviale : autour d'un café, l'enseignante et la conseillère coaniment des ateliers selon les besoins des parents et dans l'objectif de les encourager à développer leur projet personnel d'insertion. Nous remarquons toutefois qu'à Pointe-Saint-Charles, ce sont davantage les parents immigrants en situation de pauvreté qui répondent à l'appel du projet; l'une des classes est donc orientée vers la francisation.

Cette première année soulève un grand défi : comment concilier l'intégration continue des parents et le groupe multiniveaux dans un plan de formation ? Pour y répondre, l'approche de formation et d'accompagnement se développe alors autour de thèmes centrés sur le vécu familial et sur la réalité d'adultes apprenants afin de miser sur des bases communes aux parents et de reconnaître leur « expertise ». À travers ces thèmes sont présentées des ressources du quartier et des possibilités de formation, et sont organisées

des visites et des activités de formation en partenariat avec d'autres organismes. L'École des parents participe ainsi en 2005 à l'exposition « La part des femmes » en partenariat avec l'Association culturelle du Sud-Ouest où chacune des femmes écrit son passeport identitaire, par la suite encadré et accompagné d'un dessin d'elle-même réalisé par leurs enfants.

LES PREMIERS RÉSULTATS AUPRÈS DES PARENTS ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU PROJET

En parallèle au développement de ces trois groupes (HLM de l'Église, YMCA et Salle Alexandra) et avec le souci d'y impliquer les parents, un premier devis d'évaluation est élaboré avec la conseillère en évaluation de la FLAC. Ce devis permet le développement d'outils servant à la fois l'évaluation et les pratiques de travail. Cette première année servira à valider les outils avec les parents. Trois groupes de discussion sont tenus et certains résultats en ressortent : les parents souhaitent plus de mathématiques, gagnent de la confiance en soi en participant au projet et expriment l'importance de la flexibilité du projet. Pour répondre au souhait des parents, nous ajouterons en 2005-2006 un plus grand nombre d'ateliers de mathématiques.

L'ENTRÉE EN MILIEU SCOLAIRE ET UN RECENTRAGE DU PROJET

À la fin de cette première année, nous recentrons le projet vers la formation de base auprès de francophones en mettant fin à la classe de la salle Alexandra dont l'évolution s'était faite vers la francisation en réponse aux besoins exprimés par les parents immigrants. De la dizaine de parents en francisation, la plupart poursuivront leurs démarches de formation (entre autres accompagnés par l'équipe du RESO au Centre d'éducation des adultes Saint-Paul). D'autre part, nous avons fait beaucoup d'efforts de recrutement à l'école primaire Jeanne-Leber auprès des parents francophones établis depuis longtemps dans le quartier. À notre surprise, ce sont principalement des mères congolaises francophones et peu scolarisées qui ont été rejointes. Sachant combien les parents marqués par l'exclusion, sans emploi et dépendants économiquement, se sentent souvent timides et honteux. l'École des parents a donc cherché à s'en rapprocher en ouvrant une classe dans l'école même.

À l'automne 2005, l'École des parents était présente dans deux écoles primaires – Jeanne-Leber dans Pointe-Saint-Charles et Marie-de-l'Incarnation dans Côte Saint-Paul – pour prendre contact avec les parents désireux d'apprendre pour mieux encourager leurs enfants. Simultanément, nous nous sommes rapprochés de l'école Charles-Lemoyne en



déménageant une classe dans un centre communautaire attenant (Maison Saint-Charles). Cette entrée ne s'est pas faite sans heurt : peu de projets en 2004 et 2005 ciblaient des parents et les invitaient à investir les « murs de l'école ». La stratégie fut donc d'approcher aussi bien les organismes de participation des parents déjà présents que les directions de l'époque. De plus, il fut important de mettre au premier plan l'objectif commun de nos organisations : la réussite éducative des enfants et des familles dans un milieu défavorisé aux défis nombreux. Une fois installés en milieu scolaire, nous avons multiplié la visibilité du projet et accru notre capacité à rejoindre les parents: participation aux soirées de bulletins, aux fêtes de fin d'année ou de la rentrée, rédaction de courts mots par les parents dans le bulletin de liaison de l'école, envoi d'information avec coupon-réponse par le biais des enfants, rencontre des équipes-écoles, etc.

DOCUMENTATION DES PRATIQUES

Plusieurs difficultés ont parsemé la deuxième année d'existence du projet dont le changement temporaire de coordination. Une deuxième enseignante s'est jointe au projet et le défi pour l'équipe fut de poursuivre l'expérimentation – avec de nouvelles employées – en tablant sur les réussites de la première année.

Pour alimenter la réflexion sur ces pratiques en développement, nous avons établi des liens avec d'autres organismes ou expériences s'adressant aux parents et s'intéressant aux questions de la formation ou de la participation familiale en éducation. Des liens créés avec le Centre de la 3° avenue et Parents en action pour l'éducation ont permis aux parents de s'impliquer sur des enjeux citoyens liés à l'éducation¹.

L'évaluation de la seconde année nous a permis de documenter les pratiques de formation et d'animation développées dans l'objectif d'en faire un outil de référence. D'autre part, nous avons évalué les premiers effets auprès des parents en mesurant à différentes étapes du parcours certains indicateurs liés au sentiment de compétence et aux liens avec l'école des enfants.

^{1.} Dans ce cadre, plusieurs parents ont participé au programme de Leadership en éducation de l'Institut de développement communautaire de l'Université Concordia.

QUI SONT LES PARENTS? DE MULTIPLES PROFILS ET DES PARCOURS DIVERSIFIÉS

Au cours des quatre années², plus de 400 parents ont été rejoints (demande d'information, préévaluation, références vers d'autres ressources) et, de ce nombre, près d'une centaine ont entamé une démarche à l'École des parents, soit de guelques semaines, soit de plusieurs sessions.

L'objectif du projet étant de réactiver le parcours de formation des parents, nombre d'entre eux se sont servis de l'École des parents comme tremplin. Pour plusieurs, la participation était d'abord motivée par l'aide aux enfants, puis, chemin faisant, c'est vers leurs objectifs personnels que s'est centrée leur démarche. Pour en nommer quelquesuns, les parcours suivis par les parents sont : démarche d'orientation scolaire et professionnelle avec une conseillère en emploi (RESO, CJE, autres), retour en formation (collégiale, DEP), entreprise d'insertion dont Cuisine-Atout, alphabétisation, francisation à temps plein, retour en emploi, activités de bénévolat à l'école ou dans la communauté, projet de connaissance de soi et pré-employabilité, initiation à l'informatique, etc.

Pour plusieurs mères ayant de nombreux enfants en bas âge ou étant cheffes de familles monoparentales, le soutien à la garde des enfants s'est imposé comme un facteur clé au projet. Cependant, au fur et à mesure de l'évolution du projet, nous souhaitions développer plus de liens avec les organismes famille et surtout offrir un service de garde stimulant pour les enfants. De plus, pour certains parents plus isolés, il était difficile de trouver une personne de confiance pour faire garder les enfants. Pour permettre à plusieurs parents à la maison de connaître de nouvelles ressources et d'expérimenter les services de garde, des partenariats ont été développés à partir de l'hiver 2007 avec des organismes famille ou ayant un volet famille.

Nous avons constaté au fil des ans différents besoins ressentis par les parents sur le plan de l'accompagnement et de l'atteinte de leurs objectifs : la participation bihebdomadaire suffisait pour un tiers d'entre eux, l'autre tiers avait besoin d'un support ponctuel, tandis qu'un autre tiers demandait plus d'accompagnement de type individuel. En outre, plusieurs parents vivent des situations familiales complexes. Nous avons donc en 2007-2008 réorganisé les tâches de la conseillère pour permettre d'offrir un accompagnement variable selon les besoins. Au-delà des démarches

 Premier protocole d'entente avec la FLAC: en 2004-2005, 3 classes sur 2 sessions de 12 et 20 semaines; en 2005-2006, 4 classes sur 2 sessions de 12 et 20 semaines; en 2006-2007, 3 classes sur 2 sessions de 12 et 20 semaines. Deuxième protocole d'entente avec la FLAC: 2007-2008, 4 classes sur 3 sessions de 10 semaines. d'insertion socioprofessionnelle, les besoins identifiés demandent entre autres de la référence vers des ressources liées aux besoins de base (logement, alimentation, budget, etc.), à des problématiques familiales (organisme famille, CLSC), parfois en lien avec d'anciennes situations de violence (Centre de femmes).

RECONNAÎTRE LE PARENT SELON UNE APPROCHE GLOBALE : DE QUOI PARLE-T-ON?

En cohérence avec les valeurs portées par le RESO, il nous a semblé essentiel de reconnaître le parent selon la diversité de ses rôles et besoins : adulte, apprenant, parent, citoyen, etc. L'équipe a dès lors orienté son travail vers l'accompagnement et l'encouragement dans l'objectif d'offrir des opportunités à des parents qui en ont peu. Nous avons donc soutenu la participation des parents dans des activités de participation citoyenne (collèges électoraux au RESO, Semaine des adultes en formation, etc.), élaboré des activités d'écriture dans le cadre de projets de médiation culturelle, offert la possibilité aux parents d'écrire dans des « feuilles de chou » d'organismes du milieu, organisé une cuisine collective avec un partenaire pour mettre en application les savoirs, planifier avec les parents des activités parents-enfants (ex : visite de la bibliothèque), etc. Nous avons choisi avec les parents des thèmes liés à ces multiples rôles: Mois de l'histoire des Noirs et la tolérance, le retour en formation, les problèmes alimentaires chez les enfants, les rôles des professionnels à l'école, etc. Des organismes sont venus visiter les classes, écouter les parents et répondre aux questions : poste de police de quartier, organisme en sécurité alimentaire, directeur d'école, centre de femmes, etc. Nous sommes sortis de nos quartiers pour visiter des centres de formation professionnelle et des entreprises d'insertion, où nous avons été accueillis par des parents ayant eux-mêmes réalisé un retour en formation.

Cela signifie également que la flexibilité a toujours été de mise : l'absence ou le retard pour un enfant malade est accepté, la présence imprévue d'un enfant aux ateliers tolérée lorsque possible, etc. Surtout, c'est la notion de « temps de vie » qui teinte cette approche, soit de



permettre au parent de progresser en fonction de son rythme et de celui de ses enfants. Dès lors, le retour en formation du parent est considéré d'emblée comme un projet familial : tout le monde doit y mettre du sien et on est ensemble pour y parvenir!

UN REGARD SUR NOTRE EXPÉRIENCE : CONTEXTES CHANGEANTS ET DÉFIS VÉCUS

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET CHANGEANTE

On ne peut séparer l'histoire de l'École des parents de plusieurs des changements survenus dans l'équipe du projet. Des situations de vie ont créé plusieurs bouleversements dans cette petite équipe de quatre personnes (deux employés du RESO et deux enseignantes à temps partiel), mais les ressources en place ont toujours tenu la barre et continué à faire preuve de créativité. Ajoutés à un contexte de développement, ces impondérables ont fait en sorte que sur les trois ans du premier protocole, aucune année n'a fonctionné avec quatre groupes annuels. Le ciment qui a tenu l'équipe tout au long de ces trois années se résume à sa croyance à la force de l'éducation comme moteur de changement : « apprendre, c'est se faire plaisir », disait-on!

Cependant, dans un contexte idéal, l'accent devrait être mis davantage vers une action auprès des écoles dans une perspective de concertation et de partenariat avec les équipes-écoles. Remarquons toutefois qu'à l'époque du début du projet, peu de concertations établissaient des liens avec le milieu scolaire.

LES LIENS AVEC LE MILIEU SCOLAIRE : UNE MOSAÏQUE DE CULTURES DIFFÉRENTES

L'entrée dans les écoles fut une réussite importante pour le projet. Après plusieurs réflexions, nous avons tout de même conservé nos classes en milieu communautaire. Pour plusieurs parents, entrer dans l'école des enfants représentait une grande fierté; pour d'autres toutefois, c'était d'être perçu « aux yeux des autres » comme un parent ayant des lacunes. L'anonymat du milieu communautaire et son éloignement d'avec un milieu représentant pour certains un échec, nous a permis de poursuivre la mobilisation de plusieurs parents. En ce sens, nous croyons que chacun des milieux apporte sa part d'effets bénéfiques ou de contraintes.

Nous préférons parler de mosaïques puisque chacune des écoles, chacune des équipes et des directions sont différentes, chaque classe de parents également, tout comme le sont les cultures communautaire et scolaire. Lors des premières démarches, c'est avec les directions de l'époque qu'était décidé si la porte de l'école s'ouvrait ou non. Il nous a fallu dans chacune des écoles un

apprivoisement réciproque, et ce, aussi bien pour les parents. Pour l'anecdote, une mère excitée d'être à l'école des enfants n'a pu s'empêcher de saluer à grands signes son enfant dans la classe en utilisant un vocabulaire assurément interdit dans le code de vie de l'école! Ce fut donc un travail d'accompagnement où l'école laissait un

Pour les maths, on a pas les mêmes besoins mais les soustractions et les divisions, ça nous aide : comptabilité de la maison, comment payer ses comptes,

comment faire des chèques,

on a toutes des besoins

différents.

espace nouveau aux parents, où les parents expérimentaient le contexte scolaire, alors que l'équipe du projet devait tenter de concilier les attentes de chacun sans non plus limiter l'autonomie de ces adultes.

L'un des objectifs dont l'atteinte demeure un défi est celui de développer des liens avec le personnel enseignant et professionnel en milieu scolaire. D'une vision que l'on pourrait peut-être qualifier d'idéaliste, nous pensions qu'en ayant des objectifs communs centrés sur la réussite de tous dans la famille, les collaborations viendraient aisément. Cependant, le manque de moyens de chaque milieu n'offre pas beaucoup de temps pour se connaître et surtout « se reconnaître » dans nos pratiques, pour développer des liens de confiance entre autres sur la question de la référence. Par exemple, un enseignant, souhaitant maintenir le lien de confiance avec un parent, n'ose pas lui suggérer un projet de formation qui pourrait rendre ce parent mal à l'aise. Pour certains parents, l'école a une connotation négative qui les décourage de se joindre à une telle démarche. Tandis que de notre côté, peut-être avons-nous à préciser davantage le contenu pédagogique et à le distinguer d'avec les pratiques éducatives des enseignants, l'objectif n'étant pas que le parent remplace le « prof » mais plutôt qu'il soit outillé pour soutenir ses enfants.

RECONNAÎTRE UNE PRATIQUE : LA DIFFICULTÉ DE SE SITUER À LA JONCTION DE CHAMPS DE PRATIQUE

Les pratiques écoles-familles-communauté et la notion d'école communautaire émergent ou existent depuis plusieurs années déjà dans certains milieux. Dans ces évolutions variées, plusieurs définitions et logiques d'action se côtoient selon les acteurs en présence. L'un des défis importants que soulève le projet de l'École des parents repose précisément dans cette alliance. D'une part, il y a une certaine forme d'innovation puisque qu'on lie des champs d'intervention souvent en vase clos, par contre, de l'autre part, les attaches avec chacun des champs sont difficiles. C'est une sorte de « syndrome du tout ou rien » !

Ancré parfois dans des concertations de groupes famille, ce projet est alors considéré comme de la formation. Dans un contexte de formation et d'éducation, il se retrouve perçu comme en étant un pour la famille. Il se trouve aussi à la charnière de la formation des jeunes et de la formation des adultes. Pourtant, ces cloisonnements devraient s'estomper s'il y a réelle volonté de mettre en place les approches mentionnées plus haut. Cette position « charnière » rend parfois difficile la référence : comment aborder et reconnaître les besoins de formation auprès de la clientèle famille ? L'inverse est autant vrai : comment le milieu de l'éducation peut-il s'adapter aux besoins des familles en situation de sous-scolarisation et d'exclusion ?

L'une des pistes se trouve peut-être dans la « réouverture » de nos politiques sociales et éducatives aux pratiques d'éducation populaire. L'École des parents dans ce sens ne réinvente pas la roue; considérer l'apprentissage et la formation comme des moyens vers l'amélioration des conditions de vie et d'exercice actif de la citoyenneté y réfère directement.

UN DÉFI CONSTANT : QUELLES MOBILISATIONS ?

Enfin, nous tenons à souligner le défi du recrutement ou plutôt de la mobilisation des parents. Contrairement à plusieurs courants ou opinions, nous ne croyons pas que la difficulté principale provienne du « profil des parents ». D'emblée, il faut prendre en compte qu'en s'adressant à une population en situation d'exclusion sociale, les moyens de recrutement et de dépistage (reaching-out) doivent nécessairement être adaptés, originaux et s'inscrire dans une relation de proximité. Il faut dès lors que les bailleurs de fonds et les partenaires soient sensibles à la « notion de temps » à accorder dans la création de liens de confiance et dans la pénétration de ces milieux. Cette sensibilité est aussi vraie pour la multiplicité et la non-linéarité des parcours des parents en formation. Par exemple, fréquenter les cours d'école plusieurs fois par mois n'entraîne pas un nombre défini d'inscription à tout coup. C'est toutefois l'occasion de connaître les parents, de discuter, de rejoindre ceux qui n'entrent plus à l'école ou qui ne lisent pas – pour toutes sortes de raisons - les communications de l'école.

Dans ce sens, c'est l'ensemble des acteurs qui ont un rôle à jouer dans la mobilisation vers une plus grande réussite scolaire pour tous. À une action doit correspondre une réaction pourrait-on dire : rejoindre les parents, c'est aussi les accueillir; envoyer de l'information aux parents, c'est vouloir écouter ce qu'ils en disent; vouloir leur participation, c'est leur permettre de prendre des décisions.

ANNEXE 2

Exemple de pratique de formation

Pour illustrer les pratiques développées et l'intégration des différents objectifs du projet l'École des parents, nous présentons un exemple de pratique à partir du thème « Retour en formation ».

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE DES PARENTS

S'appuyant sur des groupes multiniveaux, l'approche préconise le respect des différences individuelles et culturelles et s'inspire des principes de l'éducation populaire. Même si l'accent est mis sur les connaissances scolaires générales, les participantes sont invitées à parler de la « vraie vie » et de leur réalité. Évidemment, les objectifs sont larges et variés. Ils consistent, entre autres, à leur donner plus de pouvoir sur leur vie et à créer une communauté d'apprentissage où toutes se sentent intégrées. Cette approche prône des valeurs telles que la confiance, le respect, la coopération et la rigueur. Nous favorisons un environnement propice à l'apprentissage où chacune se sent à l'aise pour poser des questions, explorer et prendre des risques (apprendre, c'est aussi reconnaître ses lacunes).

L'un des objectifs est de faire en sorte que les participantes jouent un rôle actif dans leur formation. Nous préconisons donc qu'elles prennent des initiatives, soit en réfléchissant à ce qu'elles désirent apprendre, à la façon dont elles apprennent et aux moyens qu'elles peuvent prendre pour réussir cet apprentissage. Elles sont donc impliquées dans le choix des activités, des approches et de l'évaluation afin de développer leur autonomie dans l'apprentissage. Par cette approche, les participantes acquièrent non seulement des connaissances générales académiques, mais aussi des valeurs et des compétences transférables dans d'autres domaines leur permettant d'avoir plus d'emprise sur leur vie et sur la vie scolaire de leurs enfants.

LA DESCRIPTION DU THÈME : LE RETOUR EN FORMATION

Lors de la Semaine québécoise des adultes en formation, nous avons élaboré des activités qui répondent aux objectifs de l'École des parents et qui permettent aux participantes d'identifier leurs forces et d'entrevoir les possibilités d'un retour en formation.



LE CONTEXTE

Ce thème a été identifié et choisi avec les participantes puisque plusieurs ont exprimé le besoin d'effectuer un retour en formation, que ce soit dans le but de terminer leurs études secondaires, d'obtenir un diplôme d'études professionnelles, etc.

LES OBJECTIFS

- Amener les participantes à identifier certaines de leurs forces et de leurs capacités
- Permettre aux participantes de connaître l'éventail des possibilités qui leur sont offertes
- Aider les participantes à orienter leurs démarches pour un éventuel retour en formation
- Permettre aux participantes de développer leurs capacités de lecture et d'écriture
- Amener les participantes à acquérir certaines notions de grammaire portant sur la nature des mots, les verbes conjugués et la conjugaison avec l'auxiliaire avoir
- Développer le vocabulaire des participantes

ACTIVITÉS RÉALISÉES D'UNE DURÉE TOTALE DE 4 PÉRIODES DE 2 HEURES

ACTIVITÉ 1. Lecture d'un texte intitulé L'avenir de Felicia portant sur le désir de retourner aux études et le choix de carrière. (2 périodes)

Le texte l'avenir de Felicia est complété par une section d'analyse grammaticale du texte et de vocabulaire. Les éléments de grammaire étudiés portent sur la nature et la fonction des mots, les verbes conjugués, la conjugaison avec l'auxiliaire avoir et, dans la section vocabulaire, les mots de la même famille.

La dernière section du travail sur le texte L'avenir de Felicia est une réflexion suivie d'une rédaction. En s'inspirant du personnage Felicia, de ses doutes, de ses forces et de ses expériences, les participantes sont invitées à écrire sur leur propre situation pour ainsi entreprendre l'écriture d'un texte qui les mènera à la rédaction possible de leur curriculum vitae. Les participantes intéressées à rédiger leur curriculum vitae (CV) étaient invitées à le faire en prenant rendez-vous avec une conseillère en emploi du RESO¹.

ACTIVITÉ 2. Recherche animée et supervisée dans divers documents de formation professionnelle (1 période)

Les participantes, accompagnées par la conseillère en formation, ont consulté différents documents sur la formation professionnelle pour connaître les exigences des formations, les possibilités d'embauche, etc. Des canevas de CV ont été présentés et discutés. Cette activité permettait à chacune de voir les possibilités tout en considérant les différentes contingences liées à chacune de ces formations.

ACTIVITÉ 3. Visite du Centre d'éducation des adultes Centre Saint-Paul (1 période)

Une visite au Centre de formation générale aux adultes Saint-Paul – avec une ancienne participante de l'École des parents qui le fréquente – a permis aux participantes de connaître la réalité des adultes en formation, le processus d'inscription, les différentes étapes dans le parcours, les conditions d'admission, etc.

TEXTE UTILISÉ : L'AVENIR DE FELICIA

Après être demeurée à la maison pendant dix années pour s'occuper de sa famille, Felicia pense retourner aux études. Mais pour faire quoi? Étudier quoi? À 35 ans, elle ne sait plus vraiment ce qu'elle veut faire. Tout l'intéresse! Elle se voit préposée aux bénéficiaires, cuisinière, coiffeuse, et pourquoi pas mécanicienne.... Puis, elle se décourage, plus rien ne lui semble intéressant. Elle paralyse et se dit que les études c'est pour les autres, pas pour elle. À 35 ans avec un secondaire 3, elle ne voit pas ce qu'elle peut faire.

Certains emplois sont exigeants. Elle a souvent mal aux jambes et le travail de cuisinière demande de rester longtemps debout. Quant au travail de préposée aux bénéficiaires, elle sait par une amie que l'horaire est compliqué pour une mère de trois enfants. Elle écrit son curriculum vitae, se remémore toutes ses expériences de travail passées : vendeuse dans une boutique, bénévole à la bibliothèque de l'école de son plus vieux, serveuse dans un petit restaurant, femme de ménage, membre du conseil d'administration de la garderie de sa plus jeune... Elle a fait beaucoup de choses, mais cela ne lui paraît pas valable.

Felicia dort mal, que deviendra-t-elle? Elle regarde les annonces pour les cours de formation professionnelle et ça lui fait peur. Pourtant, elle sait qu'elle a un avenir. Mais lequel?

^{1.} Dans ce cadre, nous avons offert aux parents les mêmes conditions facilitant la participation dont le soutien pour la garde des enfants.

Démarche d'évaluation de la mise en œuvre du projet et de ses effets à court terme

ANNÉE D'ÉVALUATION	OBJECTIFS D'ÉVALUATION	MOYENS (OUTILS DE COLLECTE)	SOURCES D'INFORMATION	MOMENTS DE COLLECTE
2004-2005	1. Documenter l'implantation et la mise en œuvre du projet : (a) Stratégies pour rejoindre les parents (b) Profil des participantes (c) Exposition au projet (d) Ancrage du projet dans le milieu	1. (a) Fiche d'accueil et de référence (b) Fiche d'inscription et suivi des démarches pour rejoindre les parents (c) Suivi des présences et journaux de bord (d) Suivi des partenariats établis	1. (a) Équipe de l'École des parents (b) Participantes (n=24) (c) Participantes (n=15) (d) Équipe de l'École des parents	1. (a) En continu (b) À l'inscription et en continu pour le suivi (c) En continu (d) En continu
	2. Mesurer les premiers effets du projet sur : (a) Le sentiment de compétences et les connaissances en lecture, écriture, mathématiques et/ou informatique des participantes (b) L'acquisition de compétences de base transférables (c) Le niveau de participation directe et indirecte des parents à l'école de leur(s) enfant(s); de communication avec l'école; de leur attitude par rapport à l'école (d) La connaissance des ressources du milieu (e) La présence de projets personnels (f) L'entraide et le réseau social entre participantes (g) L'estime de soi	2. (a) Questionnaire ¹ et porte-folio (b) Grille sur les compétences génériques (c) Questionnaires ² (d) à (g) Entrevues de groupe (2)	2. (a) Participantes (n=14) (b) Enseignants et conseillère (c) Participantes (n=14) (d) à (g) Participantes (n=12)	2. (a) À la fin de la session (b) À la fin de la session (c) À la fin de la session (d) à (g) À la fin de la session
2005-2006	1. Documenter l'implantation et la mise en œuvre du projet : (a) Stratégies pour rejoindre les parents (b) Profil des participantes (c) Exposition au projet (d) Ancrage du projet dans le milieu	1. (a) Fiche d'accueil et référence (b) Fiche d'inscription/suivi des démarches et entrevues de groupe avec participantes actuelles et avec des anciennes participantes (c) Suivi des présences et journaux de bord (d) Suivi des partenariats établis et entrevues avec partenaires scolaires et communautaires (e) Documentation et illustration de pratiques de formation	1. (a) Équipe de l'École des parents (b) 6 entrevues de groupes; (4) participantes actuelles (n=45) et (2) anciennes participantes (c) Participantes (n=45) (d) Équipe de l'École des parents et partenaires scolaires (n=2) et communautaires (n=6) (e) Enseignantes et équipe de l'École des parents	1. (a) En continu (b) À l'inscription et à la fin de l'année pour entrevue de groupe (c) En continu (d) En continu et à la fin de l'année session pour entrevues (e) A posteriori
	2. Mesurer les premiers effets du projet sur : (a) Le sentiment de compétences et les connaissances en lecture, écriture, mathématiques et/ou informatique des participantes (b) L'acquisition de compétences de base transférables (c) Le niveau de participation directe et indirecte des parents à l'école de leur(s) enfant(s); de communication avec l'école; de leur attitude par rapport à l'école (d) La connaissance des ressources du milieu (e) La présence de projets personnels (f) L'entraide et le réseau social entre participantes (g) L'estime de soi	2. (a) Questionnaire ³ et porte-folio (b) Grille sur les compétences génériques (c) Questionnaires ⁴ (a) à (g) Entrevues de groupe avec participantes actuelles (4) (a) à (g) Entrevues de groupe avec anciennes participantes (2)	2. (a) Participantes (n=45) (b) Enseignants (c) Participantes ⁵ (n=17) (a) à (g) (4) entrevues participantes actuelles (n=45) et (2) anciennes participantes	2. (a) Au début (prétest) et à la fin de la session (post-test) (b) À la fin de chaque session (c) Au début (pré-test) et à la fin de la session (post-test) (d) à (g) À la fin de l'année. Pour les anciennes participantes, au moins un an après leur participation

année D'évaluation	OBJECTIFS D'ÉVALUATION	MOYENS (OUTILS DE COLLECTE)	SOURCES D'INFORMATION	MOMENTS DE COLLECTE
2006-2007 en continuité en 2007-2008	1. Documenter l'implantation et la mise en œuvre du projet : (a) Stratégies pour rejoindre les parents (b) Profil des participantes (c) Exposition au projet (d) Ancrage du projet dans le milieu	et référence (b) Fiche d'inscription/suivi des démarches et entrevues de groupe avec participantes actuelles et avec des anciennes participantes (c) Suivi des présences et journaux de bord (d) Suivi des partenariats établis	1. (a) Équipe de l'École des parents (b) Participantes (n=38) (c) Participantes (n=38) (d) Équipe de l'École des parents	1. (a) En continu (b) À l'inscription et à la fin de l'année pour entrevue de groupe (c) En continu (d) En continu
	2. Mesurer les premiers effets du projet sur : (a) Le sentiment de compétences et les connaissances en lecture, écriture, calcul et/ou informatique des participantes (b) L'acquisition de compétences de base transférables (c) Le niveau de participation directe et indirecte des parents à l'école de leur enfant; de communication avec l'école; de leur attitude par rapport à l'école	2. (a) Questionnaire ⁶ et porte-folio (b) Grille sur les compétences génériques (c) Questionnaires ⁷	2. (a) Participantes (n=17) (b) Enseignants (c) Participantes (n=17)	2. (a) Au début (prétest) et à la fin de la session (post-test) (b) À la fin de chaque session (c) Au début (prétest) et à la fin de la session (post-test)
	3. Identifier les éléments du projet qui facilitent la mise en action du parent vers une démarche d'insertion, qui contribuent au sentiment de compétence des parents dans le soutien à la réussite scolaire de leur enfant	3. Histoires de cas de type récit de vie avec anciennes participantes	3. Anciennes participantes (n=8)	3. Minimum un an après participation
	4. Identifier de quelles manières les éléments du projet et les conditions d'implantation agissent sur le parcours du parent	4. Entrevue semi-structurée avec intervenants-clés de ressources où des parents ont poursuivi leurs démarches Histoires de cas de type récit de vie avec anciennes participantes	4. Intervenants-clés (n=5): Entreprise insertion, formation générale des adultes, projet de préemployabilité, conseillère en emploi, groupe d'implication de parents sur l'éducation	4. À la fin de l'année
	5. Identifier les conditions d'implantation et de reproductibilité du projet École des parents	5. Monographie ⁸	5. Ensemble des données d'évaluation, documentation du projet et entrevues (n=5) avec les responsables du projet	5. En continu; échéancier automne 2007.

- 1. Un questionnaire a été élaboré spécifiquement pour le projet.
- 2. Au total, quatre questionnaires étaient administrés aux participantes.
 - (a) Questionnaire sur la relation famille-école tiré de Kolh, G.O., Lengua, L.J., McMahon, R.J., & Conduct Problems Prevention Research Group (2000). Parent involvement in school conceptualizing multiple dimensions and their relations with family and demographic risk factors. *Journal of School Psychology*, 38, 501-523.
 - (b) Questionnaire sur la relation famille-école tiré de Bérubé, A., Poulin, F., & Fortin, D. (2007). La relation famille-école contribue-t-elle à l'adaptation sociale des enfants présentant des difficultés de comportement? Revue de psychoéducation, 36, 1-24.
 - (c) Questionnaire sur l'estime de soi tiré de Vallières, E.F., & Vallerand, R.J. (1990). Traduction et validation canadienne-française de l'échelle de l'estime de soi de Rosenberg. *International Journal of Psychology*, 25, 305-316.
 - (d) Questionnaire sur le soutien social tiré de Institut de la statistique du Québec. (2001). Étude longitudinale du développement des enfants du Québec. En 2002... J'aurai 5 ans. Questionnaire informatisé rempli par l'interviewer (QIRI).
- 3. Un questionnaire a été élaboré spécifiquement pour le projet.
- 4. Il s'agit des quatre mêmes questionnaires administrés aux participantes en 2004-2005.
- 5. N dont les questionnaires T1 et T2 ont été administrés et regroupés.
- 6. Un questionnaire a été élaboré spécifiquement pour le projet. Il s'agit du même questionnaire que celui utilisé les années antérieures.
- 7. Il s'agit des quatre mêmes questionnaires administrés aux participantes les années antérieures.
- 8. Inspirée de : Comeau, Yvan (2000). Grille de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale 2° édition, avec la collaboration de l'équipe de l'économie sociale, Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques n° ET9605, mars 2000.

DE RÉFÉRENCES

BÉRUBÉ, A., POULIN, F., et FORTIN, D. (2007). « La relation famille-école selon la perspective des parents et l'adaptation sociale des enfants présentant des difficultés de comportement », Revue de psychoéducation, vol. 36, nº 1, p. 1-24.

BOUTHILLIER, A.-V. (2007) Récits de vie individuels : Expérience de huit participantes à l'École des parents. Rapport d'évaluation, Montréal.

CHABOT, M. (2002). L'Éducation des adultes au Québec (1930-1980), témoignages. Éditions Saint-Martin et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA). Montréal.

COMEAU, Y. en collaboration avec l'équipe de l'économie sociale (2000). « Grille de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale », 2° édition, Cahier du CRISES ET9605, Coll. « Études théoriques », Université du Québec à Montréal, Montréal.

DUSCHENE, B. (2007). Le projet École des parents, entrevues auprès d'intervenants-clés. Rapport d'évaluation. Le groupe Multi-Reso, Montréal

DUSCHENE, B. (2006). Le projet École des parents, État de la situation selon les participantes, enseignantes, partenaires scolaires et communautaires. Rapport d'évaluation. Le groupe Multi-Reso, Montréal.

DUSCHENE, B. (2005). Le projet École des parents, entrevues d'autoévaluation en groupe. Rapport d'évaluation. Le groupe Multi-Reso, Montréal.

Formation de base pour le développement de la main d'œuvre, Les Cuisines des parents et le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (2000). Un temps d'arrêt sur le temps d'apprendre; rencontres d'échanges. Réflexions et pistes d'action; la préparation et l'intégration en emploi dans le Sud-Ouest de Montréal, Montréal.

LAVOIE, N., LÉVESQUE, J-Y., AUBIN-HORT, S., ROY, L., et ROY, S. (2004). Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel, Université du Québec à Rimouski.

LUSTHAUS, C., Adrien, M-H., ANDERSON, G., CARDEN, F. et MONTALVAN, G (2003). L'évaluation organisationnelle, cadre pour l'amélioration de la performance. Les Presses de l'Université Laval et le Centre de recherches pour la développement international.

Regroupement d'éducation populaire en action communautaire-REPAC (2003). Faire le choix de l'éducation populaire autonome.

Site internet : http://www.repac.org/.

Regroupement économique et social du Sud-Ouest (2007). Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2007-2010. Montréal.

Regroupement économique et social du Sud-Ouest (2002). Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2003-2006. Montréal.

Vie pédagogique (2004). Dossier École-Famille-Communauté: Faire équipe pour la réussite, vol.133, p. 10-45.

Ville de Montréal (2004), Le profil socioéconomique de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Documents internes au RESO:

Devis d'évaluation du projet École des parents-Document de travail

Démarche d'évaluation phase 3 – 2006-2007 : projet École des parents

Regroupement économique et social du Sud-Ouest (2007). L'École des parents; La formation, un projet familial à l'École des parents. Document de présentation.

Regroupement économique et social du Sud-Ouest et Fondation Lucie et André Chagnon (2006). Rapport d'évaluation – Année 2005-2006.

Regroupement économique et social Sud-Ouest et Fondation Lucie et André Chagnon (2005), Rapport d'évaluation – Année 2004-2005.

Outils de travail : Tests d'autoévaluation des connaissances, questionnaire et fiche d'inscription de l'École des parents.

Témoignage « Maman, je t'ai vue à l'école » las oré

« Maman, je t'ai vue à l'école », les enfants sont fiers; ma plus vieille m'a donné un diplôme.



